



RAPPORT ANNUEL

2020



>20 ANS | D'INVESTISSEMENT
SOCIALEMENT RESPONSABLE

Ethos – Fondation suisse pour un développement durable

Ethos Services SA

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 220 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socioéconomique stable et prospère.



La société **Ethos Services** assure des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

Certified



Corporation

www.ethosfund.ch

RAPPORT ANNUEL ETHOS 2020

Table des matières

MESSAGE DES PRÉSIDENTS ET DU DIRECTEUR	4
A. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020.....	7
1. Fondation Ethos.....	9
1.1 Publications.....	9
1.2 Conférence-débat sur la responsabilité numérique (novembre 2020).....	10
1.3 Publication des recommandations de vote d'Ethos	11
1.4 Prise de position d'Ethos concernant l'initiative pour des multinationales responsables.....	11
1.5 Participation à des initiatives d'engagement collectif international	11
1.6 Participation à des regroupements d'actionnaires ou organismes actifs dans les domaines d'Ethos.....	18
2. Ethos Services	19
2.1 Solutions d'investissements durables.....	20
2.2 Service d'analyse d'assemblées générales d'actionnaires.....	22
2.3 Dialogue avec les sociétés.....	24
2.4 Analyses en lien avec des critères d'exclusion et des ratings ESG	26
B. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	29
3. Le Groupe Ethos	30
3.1 Structure et gouvernance	30
3.2 Répartition des rôles des présidents.....	30
4. Fondation Ethos.....	31
4.1 Membres	31
4.2 Buts et structure.....	31
4.3 Conseil de fondation	33
4.4 Direction et administration.....	35
4.5 Rapport de rémunération	35
4.6 Participation	36
4.7 Organe de révision.....	36
4.8 Politique d'information	36
5. Ethos Services	37
5.1 But	37
5.2 Structure.....	37
5.3 Conseil d'administration.....	38
5.4 Direction et administration.....	40
5.5 Rapport de rémunération	42
5.6 Participation	43
5.7 Organe de révision.....	43
5.8 Politique d'information	43
6. Responsabilité environnementale, sociale et numérique	44
6.1 Responsabilité environnementale	44
6.2 Responsabilité sociale.....	44
6.3 Responsabilité numérique	44
6.4 Indicateurs	45
6.5 Respect de la Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP)	46
C. ÉTATS FINANCIERS 2020.....	47
7. Résultats 2020.....	48
7.1 Comptes de la Fondation Ethos.....	48
7.2 Comptes d'Ethos Services.....	48
Comptes consolidés.....	49
8. Comptes de la Fondation Ethos	50
9. Comptes d'Ethos Services SA	55
10. Comptes consolidés	62

CHIFFRES CLÉS

	2020	2019	2018	2017	2016	
Fondation Ethos	Finances					
	Revenus	688'121	585'297	483'344	374'601	292'486
	Dépenses	-437'266	-361'927	-426'755	-371'709	-346'279
	Résultat net	218'325	214'075	54'140	-858	-58'265
	Fonds propres	1'793'758	1'575'432	1'361'357	1'307'217	1'308'076
	Membres					
Nombre de membres	231	232	230	229	222	
Fortune des membres (Mrd CHF)	291	255	258	235	216	
Ethos Services SA	Finances					
	Revenus	7'982'174	6'397'759	5'997'289	5'544'693	5'170'868
	Dépenses	-6'009'750	-5'086'856	-4'919'370	-4'847'029	-4'596'731
	Résultat net	1'729'397	993'622	830'735	546'201	463'609
	Fonds propres	6'555'165	5'521'968	5'074'026	4'674'091	4'429'450
	Rendement des fonds propres	26.4%	18.0%	16.4%	11.7%	10.5%
	Dividende par action	785*	450	380	300	210
	Prestations					
	Actifs sous gestion conseillés (Mio CHF)	2'099	1'592	1'419	1'637	1'406
	Réplication des indices Ethos (Mio CHF)**	710	378	222	187	0
	EEP Suisse - Nombre de membres	151	143	137	132	129
	EEP Suisse - Fortune des membres (Mrd CHF)	264	223	218	189	170
	EEP International - Nombre de membres	62	46	34	19	6
	EEP International - Fortune des membres (Mrd CHF)	186	138	94	57	15
	Environnement et société					
Collaboratrices et collaborateurs (Equivalents plein temps)	22.6	20.7	16.1	17.4	16.4	
Empreinte CO2e des fonds Ethos en actions (tonnes CO2e / Mio CHF)	41.1	38.1	57.2	68.9	-	
Consommation électrique (KWh)	11'696	20'726	23'235	24'343	-	
Consommation papier (pages A4)	155'591	177'277	198'221	216'152	-	

* Dividende proposé à l'assemblée générale du 10 juin 2021

** Hors fonds Ethos

MESSAGE DES PRÉSIDENTS ET DU DIRECTEUR

Contrairement à de nombreux secteurs économiques, le monde de la finance a moins été touché par la diminution globale de l'activité économique induite par la pandémie de Covid-19. En parallèle, l'intérêt croissant des investisseurs institutionnels à tenir compte de la durabilité dans leur politique de placement a encore accéléré la demande pour l'ensemble des quatre lignes de prestations d'Ethos Services SA.

La croissance des actifs sous gestion ainsi que la hausse du nombre de membres des deux Ethos Engagement Pools ont entraîné un bond du chiffre d'affaires d'Ethos Services SA de plus de 24.7% à CHF 7,9 millions. Cette hausse de l'activité a permis le recrutement de 4 collaboratrices et collaborateurs et le déménagement dans des locaux plus grands. La hausse des dépenses étant contrôlée, Ethos Services SA a pu réaliser un bénéfice net record de plus de CHF 1,7 millions.

Ce bénéfice permet au conseil d'administration de proposer un dividende en hausse lors de l'assemblée générale du 10 juin 2021. La Fondation Ethos bénéficie en première ligne de ces bons résultats financiers. En tant qu'actionnaire majoritaire d'Ethos Services SA, elle peut ainsi accroître ses activités dans le cadre de ses buts de promotion d'un développement durable et d'un environnement socio-économique stable et prospère.

Exclusion des énergies fossiles d'origine non-conventionnelle

En début d'année 2020, le conseil de fondation d'Ethos a approuvé un renforcement des critères d'exclusion en excluant systématiquement toute entreprise réalisant plus de 5% de son chiffre d'affaires dans les énergies fossiles d'origine non-conventionnelle de l'univers d'investissement. Cela concerne les sociétés qui extraient du pétrole des sables bitumineux, les sociétés actives dans l'extraction de pétrole et de gaz de schiste, de pétrole provenant de l'Arctique ou les sociétés actives dans le transport de ces énergies fossiles. En parallèle, Ethos continue d'engager activement le dialogue avec les entreprises sur la problématique du changement climatique.

Succès de l'engagement

Ethos se réjouit des avancées que le dialogue actionnarial permet de réaliser année après année aussi bien auprès des entreprises suisses que des entreprises internationales visées par les

différents programmes d'engagement d'Ethos. Si Ethos a toujours eu des discussions au niveau du conseil d'administration des sociétés cotées concernant les questions de gouvernance et les points soumis au vote des actionnaires lors des assemblées générales, les questions de responsabilité environnementale et sociale n'étaient pas forcément dans l'agenda du président. Ce n'est désormais plus le cas et les discussions portent maintenant également sur les thématiques environnementales et sociales démontrant que ces questions sont aujourd'hui devenues stratégiques pour les entreprises.

C'est dans ce cadre qu'Ethos demande désormais aux plus grands émetteurs de gaz à effet de serre de soumettre leurs stratégies et leurs rapports d'alignement climatique au vote des actionnaires (« Say on Climate »). Les demandes d'Ethos ont, dans un premier temps, été adressées aux présidents des conseils d'administration de LafargeHolcim et de Nestlé, qui représentent ensemble plus de la moitié des émissions de CO₂ de la bourse suisse. LafargeHolcim a accepté volontairement de faire voter ses actionnaires à l'assemblée générale 2022. Après plusieurs discussions avec Nestlé, Ethos et 7 autres actionnaires ont déposé une demande d'inscription d'un point à l'ordre du jour visant la modification des statuts en vue d'un vote « Say on Climate ». Ethos a par la suite retiré cette résolution lorsque le conseil d'administration de Nestlé a accepté de soumettre son plan climatique publié en décembre 2020 à un vote consultatif lors de l'assemblée générale de 2021.

Responsabilité numérique

La numérisation croissante de notre société et de notre économie fait apparaître de nouveaux enjeux éthiques. Si la technologie et la numérisation représentent des opportunités indéniables, elles soulèvent également de nouveaux défis concernant la protection des données, l'autonomie des robots, les biais de l'intelligence artificielle ainsi que leur impact social et environnemental. Dans ce cadre, Ethos, en collaboration avec l'Université de Genève, a préparé un « Engagement Paper » sur la thématique de la responsabilité numérique des entreprises. Ce document présente 7 attentes envers les entreprises dont celui de se doter d'un code de responsabilité numérique. En parallèle, la Fondation Ethos a organisé un événement en novembre 2020 avec des experts du domaine.

Les membres de l’Ethos Engagement Pool Suisse ont par la suite approuvé l’inscription de ce thème au programme de dialogue avec les sociétés suisses.

Certification B Corp pour Ethos Services SA

En mai 2020, Ethos Services SA a obtenu la certification B Corp. Ce label atteste de l’impact social et environnemental positif d’Ethos sur la société. Il se fonde sur une évaluation détaillée dans cinq domaines : la gouvernance, les politiques envers les collaborateurs, les relations avec les clients et la collectivité et le respect de l’environnement.

Déménagement

Fin septembre, la vingtaine de collaborateurs d’Ethos basée à Genève a quitté les locaux historiques de la Place de Cornavin, où la Fondation a vu le jour en 1997, pour s’installer dans un espace presque deux fois plus grand situé dans le quartier de Lancy-Pont-Rouge (GE).

Les nouveaux bureaux accordent une grande importance au développement durable, ce qui a évidemment compté dans le choix d’Ethos. L’immeuble est labélisé Minergie et répond aux meilleurs standards de la certification DGNB. Cette nouvelle surface permet à Ethos de continuer de renforcer son équipe à Genève.

Partenariat stratégique avec la BCV

Une autre étape marquante de cette année 2020 a été l’annonce du nouveau partenariat pour la gestion de certains fonds de placement Ethos avec la Banque Cantonale Vaudoise. A fin mars 2021, l’ombrelle de fonds de placement Ethos, contenant 6 des 8 fonds Ethos, a été transférée à la BCV qui a repris par la même occasion la gestion de ces fonds. Ce nouveau partenariat avec un acteur reconnu de la gestion de fortune en Suisse permettra une distribution des fonds Ethos à un large univers d’investisseurs privés et institutionnels.

Lancement d’un nouveau fonds sur les petites et moyennes valeurs européennes

2020 a vu également se concrétiser la collaboration avec la société de gestion française Clartan pour lancer un nouveau fonds de placement durable axé sur les petites et moyennes capitalisations boursières européennes. Le fonds se concentre sur une trentaine de sociétés européennes de valeur qui répondent aux exigences d’Ethos en matière de développement durable, mais également aux critères financiers d’une équipe de gérants

expérimentés de Clartan. Dans le contexte d’une demande croissante pour des solutions répondant aux défis de la transition énergétique et des objectifs de développement durable de l’ONU, le fonds investit en priorité dans des secteurs d’activités et des entreprises répondant à ces défis.

Réorganisation des conseils

Avec le départ de Hanspeter Uster, membre du conseil de fondation depuis 2009 et représentant de la Fondation dans le conseil d’administration d’Ethos Services SA, une réflexion sur les compétences requises dans ces deux conseils a abouti aux changements suivants :

L’élection au conseil de fondation de Cornelia Diethelm, qui assure désormais la représentation de la Fondation dans le conseil d’administration d’Ethos Services SA, renforce les connaissances en matière d’ESG et de digitalisation au sein de ce conseil.

L’élection de Laura Sadis et de Marc Chesney amène une expérience de gouvernance et de finance durable au conseil de fondation.

Dominique Becht a quitté le conseil de fondation pour rejoindre le conseil d’administration afin de renforcer les compétences de ce dernier dans le domaine de la gestion d’actifs. L’élection de Nicole Beiner amène des compétences dans la gestion des risques au conseil d’administration.

Le conseil de fondation ainsi composé compte donc 3 femmes et 4 hommes. Le conseil d’administration compte désormais 3 femmes et 3 hommes.

Réorganisation de la direction

Après plus de 21 années dédiées à Ethos, Yola Biedermann, membre de la direction et responsable de l’équipe des analystes d’Ethos, a pris sa retraite au 1^{er} octobre 2020. Nous lui sommes particulièrement reconnaissants pour son engagement exceptionnel au développement des activités d’Ethos.

Au vu de la forte croissance réalisée par Ethos ces dernières années, il a été décidé de créer trois départements distincts au sein de l’unité Corporate Governance and Responsible Investment, dirigée jusqu’ici par Yola Biedermann. Valérie Roethlisberger, David Jeannet et Matthias Narr ont été nommés au sein de la direction élargie nouvellement créée.

Remerciements aux collaborateurs

La pandémie de Covid-19 a bousculé durablement les habitudes et nous a forcé à repenser notre manière de travailler. Rétrospectivement, cette année 2020 a été marquée par de nombreux changements pour Ethos dont le rayonnement en Suisse et au niveau international n'a cessé de grandir. Durant cette année si particulière, les collaboratrices et collaborateurs d'Ethos ont fait preuve d'une grande flexibilité et se sont

rapidement adaptés aux nouvelles contraintes. Le télétravail s'est imposé dès les premiers signes de la pandémie sans que la qualité des prestations d'Ethos n'en souffre. La motivation et l'immense engagement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ont permis à Ethos de surmonter ces multiples défis, d'entreprendre de nombreux développements des activités de la Fondation Ethos et d'Ethos Services SA et de réaliser ce résultat exceptionnel ; nous les en remercions ici sincèrement.



Rudolf Rechsteiner
Président
Conseil de fondation
d'Ethos



Beth Krasna
Présidente
Conseil d'administration
d'Ethos Services



Vincent Kaufmann
Directeur

A. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

1. Fondation Ethos

Les activités de la Fondation Ethos ont contribué à promouvoir l'investissement socialement responsable (ISR) et à favoriser un environnement socio-économique stable et prospère. Dans ce cadre, la Fondation a réalisé les activités suivantes durant l'année 2020 :

1.1 Publications

1.1.1 Actualisation des huit principes d'Ethos pour l'ISR (mars 2020)

Le conseil de fondation d'Ethos a approuvé en mars 2020 la modification des huit principes d'Ethos pour l'investissement socialement responsable afin d'exclure formellement de l'univers d'investissement toutes les entreprises réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans le gaz et le pétrole d'origine non conventionnelle. Les sociétés qui participent au transport de ces énergies par oléoducs et gazoducs sont également exclues. Cette décision n'aura pas d'impact sur les fonds Ethos. Les sociétés concernées ne pouvaient déjà pas figurer au sein des fonds Ethos en raison de controverses et d'évaluations ESG insuffisantes.

La combustion des énergies fossiles est une source anthropique prépondérante d'émissions de gaz à effet de serre à l'origine du changement climatique. La ratification de l'Accord de Paris en 2015, qui vise à limiter le réchauffement bien en dessous de 2°C par rapport à la période préindustrielle, implique qu'une grande partie des réserves actuelles d'énergies fossiles ne pourra pas être exploitée.

Par conséquent, en plus d'avoir un impact écologique largement supérieur à la moyenne, les sociétés actives dans les énergies fossiles non conventionnelles représentent un risque économique et financier accru du fait qu'elles pourraient voir leurs actifs être bloqués à l'avenir (« stranded assets »).

1.1.2 Responsabilité numérique des entreprises : les 7 attentes d'Ethos (novembre 2020)

En 2020, la Fondation Ethos a publié un « Engagement Paper » traitant de la responsabilité numérique des entreprises qui résume les attentes d'Ethos envers les entreprises quant à une utilisation responsable des nouvelles technologies.

La numérisation offre un potentiel de développement économique considérable aux entreprises, mais elle les expose également, ainsi que leurs actionnaires, à de nouveaux risques. Que ce soit la cybercriminalité, le traitement des données personnelles ou la robotisation de l'économie, de nouveaux enjeux éthiques, juridiques, sociaux, écologiques et financiers ont fait leur apparition. Sans oublier les risques de réputation qui guettent toute société qui serait victime de cybercriminalité ou qui ferait mauvais usage des données personnelles de ses clients.

La Fondation Ethos a donc recensé les meilleures pratiques en matière de responsabilité numérique et rédigé un document à l'attention des grandes sociétés cotées en Suisse. Ce nouvel « Engagement Paper » énumère les sept attentes d'Ethos en matière de responsabilité numérique. On retrouve parmi ces attentes la mise en place d'un code de responsabilité numérique, mais également le recours à des mesures permettant une transition sociale juste et responsable pour ceux dont l'emploi serait mis en danger par la numérisation ainsi que le respect des plus hauts standards en matière de traitement et de protection des données.

Le document est disponible gratuitement sur le site internet d'Ethos (www.ethosfund.ch).

1.1.3 Lignes directrices de vote d'Ethos (décembre 2020)

Les lignes directrices de vote et principes de gouvernement d'entreprise sont révisés annuellement pour pouvoir être adaptés aux derniers développements du cadre législatif et des règles de bonne pratique. L'édition 2021 a été publiée en décembre 2020.

Une des principales modifications prévues dans cette 20^{ème} édition concerne l'introduction d'un nouveau chapitre dédié à l'approbation des rapports d'alignement climatique (« Say on climate »). En cas de vote, Ethos vérifiera plusieurs points. Tout d'abord, le rapport devra couvrir les principaux enjeux liés au changement climatique conformément aux recommandations du TCFD (gouvernance, stratégie, risques, indicateurs et objectifs). Ensuite, des objectifs de réduction des émissions de CO₂e compatibles avec un réchauffement à 1.5°C et couvrant l'ensemble des émissions directes et indirectes (domaines 1, 2 et plus de 90% du domaine 3) devront avoir été fixés et publiés, y compris des objectifs intermédiaires.

Enfin, la société devra fournir des informations quant aux progrès réalisés par rapport à ces objectifs et prendre des mesures adéquates pour réduire ses émissions de CO₂e. Dans le cas contraire, Ethos recommandera de s'opposer au rapport climatique.

En 2021, Ethos portera également un regard attentif à la diversité des conseils d'administration des sociétés cotées en Suisse. Selon une nouvelle disposition du code des obligations qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021, les entreprises basées en Suisse auront 5 ans (soit jusqu'à 2026) pour respecter un quota de genre de 30% au sein de leur conseil d'administration et 10 ans (jusqu'à 2031) pour atteindre 20% de femmes au sein de la direction générale. Or, pour l'instant seulement 21% des sociétés du SPI ont au moins 30% de femmes au sein de leur conseil d'administration.

Alors qu'Ethos entend continuer de mener un dialogue constructif avec les sociétés pour les encourager à améliorer la diversité de leurs instances dirigeantes, le conseil de fondation d'Ethos a déjà approuvé l'introduction d'une nouvelle disposition dans les lignes directrices d'Ethos pour 2022. Ethos s'opposera ainsi à la réélection des présidents des comités de nomination – ou des présidents des conseils si un tel comité n'existe pas – aux assemblées générales 2022 des sociétés qui n'auront pas au moins 20% de femmes au sein de leur conseil d'administration. Ce seuil de 20% va graduellement être augmenté à 30% d'ici 2026.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont présentées sur le site www.ethosfund.ch. Les lignes directrices de vote sont approuvées par le conseil de fondation d'Ethos.

1.1.4 Déclaration de soutien à la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN) (août 2020)

A l'occasion du 75^{ème} anniversaire du bombardement d'Hiroshima et de Nagasaki, Ethos et d'autres investisseurs, regroupés au sein de l'association Shareholders for Change (SfC), ont rappelé leur ferme opposition au financement de l'armement nucléaire en rejoignant l'appel de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN) et des survivants.

À l'occasion de ce tragique anniversaire, la Fondation Ethos a rappelé son engagement à ne pas financer directement ou indirectement toute entreprise active dans le secteur de l'armement nucléaire. Ethos est à ce titre inscrit au « Hall of Fame » de la Campagne internationale pour

l'abolition des armes nucléaires (ICAN) en raison de sa politique globale d'investissement qui évite toute relation financière avec les producteurs d'armes nucléaires.

1.1.5 Contribution d'Ethos à un rapport de SSF sur la finance et le climat

Le rapport de Swiss Sustainable Finance « Financing the Low Carbon Economy – Instruments, Barriers and Recommendations », publié en novembre 2020, présente une palette de solutions disponibles dès aujourd'hui pour financer une économie respectueuse du climat.

Deux représentants d'Ethos ont contribué à cette nouvelle publication. Ils ont notamment détaillé dans leurs articles les avantages du dialogue actionnarial, en prenant pour exemple l'initiative Climate Action 100+ à laquelle Ethos et les membres de l'Ethos Engagement Pool International (EEP International) collaborent activement. Ils ont aussi démontré comment des investisseurs responsables parviennent, en collaborant et en s'alliant, à faire pression sur les plus grandes sociétés internationales pour les inciter à réduire leurs émissions de CO₂ et à s'aligner sur l'Accord de Paris.

1.2 Conférence-débat sur la responsabilité numérique (novembre 2020)

La Fondation Ethos a organisé en novembre 2020 une conférence-débat sur le thème de la responsabilité numérique des entreprises. Cet événement, qui s'inscrivait dans le cadre des journées du digital 2020 organisées par [digitalswitzerland](http://digitalswitzerland.ch), a réuni un panel d'experts qui ont débattu des enjeux et des défis concernant aussi bien les entreprises que les investisseurs responsables. Mathématicien et grand spécialiste de la protection des données, Paul-Olivier Dehaye a ouvert les débats en revenant sur les enseignements de l'affaire Cambridge Analytica qu'il a contribué à révéler. Le professeur de droit fiscal et avocat Xavier Oberson a expliqué pourquoi il faut taxer les robots tandis que le responsable de la gestion des données de Swisscom Nicolas Passadelis a exposé les grandes lignes de la stratégie du géant de la communication dans le domaine de la gouvernance numérique.

Une table ronde modérée par la journaliste Patrizia Laeri ainsi qu'un débat avec le public ont clôturé cet événement. La table ronde a réuni des spécialistes

de la thématique dont Madame Cornelia Diethelm (CEO de Shifting Society et membre du conseil de fondation Ethos), le professeur en systèmes d'information Monsieur Jean-Henry Morin (UNIGE), Madame Eva Thelisson (AI Transparency Institute) ainsi que Monsieur Passadelis.

La conférence-débat a été tenue virtuellement en raison de la pandémie de Covid-19. La retransmission de l'événement est disponible sur le site internet d'Ethos.

1.3 Publication des recommandations de vote d'Ethos

En 2020, la participation physique aux assemblées générales n'a pas été possible en raison de la pandémie de Covid-19. Ethos a cependant maintenu son service de support administratif pour aider les actionnaires à voter aux assemblées générales suisses.

Pour permettre aux actionnaires de voter selon ses recommandations de vote, Ethos a décidé de les rendre publiques sur son site internet 5 jours ouvrables avant la date de l'assemblée générale (au lieu de 2 jours habituellement) aussi longtemps que les assemblées générales continueront d'être tenues à huis clos.

1.4 Prise de position d'Ethos concernant l'initiative pour des multinationales responsables

L'initiative pour des multinationales responsables a été déposée en octobre 2016. Elle avait pour objectif de s'assurer que les multinationales ayant un siège en Suisse respectaient les droits humains et les standards environnementaux non seulement en Suisse mais aussi à l'étranger. Les multinationales devaient donc répondre des violations dans lesquelles elles-mêmes ou leurs filiales étaient impliquées.

Le Conseil national (CN) a adopté un premier contre-projet à l'initiative en juin 2018. Ce dernier contenait des règles contraignantes avec un mécanisme de responsabilité civile en cas de dommage, mais la responsabilité civile était plus limitée que dans l'initiative et concernait moins de sociétés. Le comité d'initiative avait cependant accepté de retirer l'initiative si le parlement adoptait ce contre-projet. A cette occasion, Ethos a créé une coalition de 26 investisseurs institutionnels, représentant CHF 808

milliards d'actifs, et envoyé une déclaration à l'ensemble des membres du CN et du Conseil des Etats (CE) pour les enjoindre à maintenir le contre-projet à l'initiative pour des multinationales responsables. Le CN a initialement accepté à une très large majorité de maintenir son contre-projet, mais le CE l'a, quant à lui, refusé.

Un second contre-projet a vu le jour sur initiative de la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter. Ce contre-projet bien moins contraignant que l'initiative et le contre-projet du CN n'a pas permis le retrait de l'initiative. Le contre-projet de Madame Keller-Sutter se limitait en effet à demander de la transparence aux entreprises, mais ne prévoyait pas d'obligation de diligence et de mécanisme de responsabilité civile en cas de violation des droits humains.

Ethos a ainsi pris position en faveur de l'initiative. A ce titre, une opinion co-signée avec le gérant d'actif canadien BMO Asset Management a été publiée dans différents médias suisses. Selon Ethos, les mécanismes prévus par l'initiative auraient permis de mieux identifier les violations des droits de l'homme et des standards environnementaux dans les filiales et les chaînes d'approvisionnement des entreprises suisses, permettant ainsi aux investisseurs de mieux remplir leurs propres obligations fiduciaires en vertu des cadres internationaux.

Le 29 novembre 2020, les citoyens suisses ont donc été appelés à voter sur l'initiative. Bien qu'ayant reçu le soutien de la majorité de la population (50,7%), l'initiative n'a pas reçu celui d'une majorité des cantons (8,5 des 23 cantons suisses ont voté en faveur). C'est donc le contre-projet de Madame Keller-Sutter qui entrera en vigueur et qui imposera aux sociétés cotées de publier un rapport de durabilité dont l'approbation sera soumise aux actionnaires des entreprises.

1.5 Participation à des initiatives d'engagement collectif international

En 2020, Ethos a participé activement à 44 initiatives d'engagement collectif international, dont 30 ont également été signées par les membres de l'EEP International. Il s'agit des initiatives suivantes, qui sont regroupées selon les trois dimensions ESG (Environnement, Social et Gouvernement d'entreprise). Ces différentes initiatives d'engagement international ont visé directement ou indirectement plus de 1200 entreprises dans le monde. Un rapport spécifique annuel est publié sur le site internet d'Ethos décrivant l'ensemble de ces

initiatives. Les principales initiatives d'engagement soutenues par Ethos sont les suivantes :

Environnement

E.1. Investor Decarbonization Initiative

En 2017, la Fondation Ethos et l'EEP International ont rejoint l'initiative « Investor Decarbonization Initiative » (IDI) qui est échelonnée sur plusieurs années et coordonnée par ShareAction au Royaume-Uni. Entretemps le réseau d'investisseurs soutenant l'initiative est passé à 116 investisseurs institutionnels avec plus de USD 2'400 milliards sous gestion. En 2020, 78 lettres signées par des investisseurs ont été envoyées à des sociétés de divers secteurs, dont la production d'électricité, le ciment, l'industrie automobile et le commerce de détail, pour les encourager à adhérer à une ou plusieurs des actions suivantes : adopter un objectif scientifique de réduction des émissions (SBT), se fournir à 100% en énergie renouvelable (RE100), viser une performance énergétique élevée (EP100) et promouvoir la mobilité électrique (EV100).

E.2. Participation au CDP (Carbon Disclosure Project)

Dans le cadre de cette initiative, la Fondation Ethos et l'EEP International ainsi qu'un groupe d'investisseurs internationaux ont demandé à un certain nombre de sociétés n'ayant pas encore répondu au questionnaire « changement climatique » du CDP de le faire. Le CDP est une organisation à but non lucratif qui permet aux entreprises d'établir des rapports standardisés sur leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). En 2020, 108 investisseurs représentant des actifs sous gestion de USD 12'000 milliards ont participé à l'initiative. Au total, 839 entreprises ont été visées et 156 d'entre elles ont décidé de remplir le questionnaire CDP 2020.

E.3. Climate Action 100+

Dans le cadre de Climate Action 100+, 545 investisseurs institutionnels, dont la Fondation Ethos et les membres de l'EEP International, s'adressent aux 161 principaux émetteurs de gaz à effet de serre (GES) qui sont responsables à hauteur d'environ 80% des émissions industrielles mondiales. Dans ce cadre, Ethos mène un dialogue direct avec trois entreprises pour le compte de Climate Action 100+ et de l'EEP International. Jusqu'à la fin de l'année 2022, l'initiative Climate

Action 100+ s'efforcera d'encourager les conseils d'administration et les directions des sociétés qualifiées d'importance systémique en matière d'émissions de GES à prendre trois mesures : Premièrement, établir une gouvernance qui prévoit la responsabilité et la surveillance par le conseil d'administration des risques climatiques. Deuxièmement, réduire les émissions de GES tout au long de la chaîne de valeur, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris qui veut maintenir la hausse moyenne de la température mondiale à moins de 2° Celsius au-dessus des niveaux préindustriels. Troisièmement, améliorer le reporting en suivant les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Au nom de banques centrales, la TCFD a élaboré des recommandations pour la publication volontaire par les entreprises de données sur les risques financiers liés au climat, afin de fournir des informations standardisées aux investisseurs, prêteurs, assureurs et autres parties prenantes.

E.4. Stratégies climatiques ambitieuses dans le secteur européen de l'électricité

En juin 2018, la Fondation Ethos et l'EEP International ont lancé leur propre campagne d'engagement visant à encourager huit producteurs européens d'électricité à développer des stratégies climatiques ambitieuses. Dans le cadre de ce projet, cinq demandes ont été formulées : Décarboner le mélange de production d'électricité, définir un objectif de réduction des émissions de CO₂ basé sur la science, procéder à des activités de lobbying responsable, développer de nouveaux modèles d'affaires et faire un reporting conformément aux recommandations de la TCFD. Ethos se donne au moins trois ans pour mener cet engagement. Au début de la campagne d'engagement, une lettre d'introduction a été adressée aux présidents des conseils d'administration des sociétés concernées ; ces lettres ont été signées par les membres de l'EEP International et les membres intéressés du Interfaith Center for Corporate Responsibility (ICCR). Par la suite, un dialogue a été établi avec toutes les sociétés et des conversations téléphoniques ont eu lieu pour expliquer les attentes d'Ethos et échanger avec les représentants des sociétés. Dans le courant de l'année, l'engagement avec la société Enel a pu être achevé avec succès.

E.5. US Utility Decarbonization Initiative

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par le Climate Majority Project, ont envoyé en février 2019 des lettres à 20

entreprises US du secteur de l'électricité leur demandant de fixer un objectif de zéro émission nette de CO₂ d'ici 2050. Fin 2020, 10 des sociétés ciblées se sont engagées à atteindre un niveau zéro émission nette d'ici 2050.

E.6. Lettre aux compagnies du secteur pétrolier et gazier aux États-Unis concernant le méthane

En juin 2019, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par le Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR), ont envoyé des lettres à plus de 30 sociétés du secteur pétrolier et gazier. En effet, l'ancien gouvernement américain avait essayé pendant des années de soustraire le méthane de la réglementation fédérale et avait entamé des procédures judiciaires pour y parvenir. La lettre demandait donc aux sociétés de soutenir publiquement le maintien de la réglementation par l'agence de protection de l'environnement (EPA). Jusqu'à fin 2019, plusieurs des entreprises concernées ont répondu de façon positive à la lettre des investisseurs en signalant qu'elles allaient s'opposer à une déréglementation des émissions de méthane aux États-Unis dans le cadre de la consultation publique. Cette initiative a été terminée au milieu de l'année 2020.

E.7. Attentes des investisseurs en matière de lobbying climatique aux US

En septembre 2019, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par Ceres, Walden Asset Management et BNP Paribas Asset Management, ont envoyé une lettre à 47 sociétés américaines afin de leur demander d'aligner leurs activités de lobbying avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Jusqu'à fin 2020, 27 entreprises ont confirmé avoir reçu ces lettres et ont engagé un dialogue avec les signataires de la déclaration d'investisseurs. En septembre 2020, ceux-ci ont envoyé une lettre de suivi pour redemander aux 47 sociétés d'assurer l'alignement de leurs activités de lobbying en matière de climat sur les attentes exprimées dans la déclaration d'investisseurs.

E.8. Déclaration d'investisseurs concernant la déforestation et les incendies de forêt en Amazonie

En septembre 2019, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par les Principes pour l'Investissement Responsable

(PRI), ont publié une déclaration demandant aux entreprises de redoubler d'efforts et de démontrer clairement leur engagement à éliminer la déforestation dans leurs opérations et leurs chaînes d'approvisionnement. La déclaration a été fréquemment citée dans les médias brésiliens et internationaux. Cette initiative a été terminée à la fin de l'année 2020.

E.9. Attentes des investisseurs à l'égard des compagnies aériennes en matière de changement climatique

En février 2020, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par les PRI, ont envoyé une déclaration d'investisseurs à des compagnies aériennes et aérospatiales. La déclaration a été signée par 122 investisseurs institutionnels avec USD 6'400 milliards sous gestion. Elle appelle les compagnies aériennes et aérospatiales à aligner leurs stratégies climatiques sur les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

E.10. Lettre aux dirigeants européens concernant une reprise durable après la pandémie de Covid-19

En juin 2020, suite à la pandémie de Covid-19, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé une lettre ouverte aux dirigeants européens afin de leur demander de créer des programmes de relance de l'activité économique durables et conformes à l'Accord de Paris sur le climat. Cette initiative est coordonnée par les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), le Carbon Disclosure Project (CDP) et le Groupe d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique (IIGCC) et la lettre a été signée par 177 investisseurs représentant des actifs sous gestion de EUR 12'000 milliards. Les mesures de soutien à l'économie impliqueront la distribution d'importants moyens financiers qui détermineront le développement des économies européennes pour la décennie à venir. La transition vers un avenir pauvre en carbone crée des opportunités considérables pour la création de places de travail, la croissance économique, l'augmentation de la sécurité énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air.

Social

S.1. KnowTheChain

En mai 2018, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux soutenant l'initiative KnowTheChain (KTC). KTC est un partenariat établi par les ONG Humanity United, le Business & Human Rights Resource Centre, Verité ainsi que le consultant Sustainalytics. Ce partenariat vise à promouvoir des chaînes d'approvisionnement transparentes et responsables en comparant les pratiques des différentes entreprises. En identifiant les meilleures pratiques en matière de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement, le groupe espère que ces pratiques seront adoptées progressivement par le plus grand nombre de sociétés. En comparant les pratiques des sociétés, KTC les incite notamment à gérer les risques liés au travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement. KTC a lancé ses premiers standards en 2016 en se concentrant sur les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'alimentation et des boissons et du textile, suivis d'une deuxième évaluation en 2018 concernant les mêmes secteurs. En 2020, une troisième évaluation s'est focalisée sur les secteurs des technologies de l'information et de la communication et de l'alimentation et des boissons. Ethos a décidé de devenir investisseur principal pour engager deux entreprises sur les résultats du benchmark.

S.2. Prolongation de « l'Accord sur la sécurité incendie et des bâtiments au Bangladesh »

Après la tragédie du Rana Plaza, les entreprises du secteur textile s'approvisionnant au Bangladesh ont fondé « l'Accord sur la sécurité incendie et des bâtiments au Bangladesh » (l'Accord). Cette convention, qui regroupe des entreprises principalement européennes, des producteurs locaux et des syndicats au Bangladesh, vise à améliorer la sécurité des usines de sous-traitants locaux, notamment par la création de comités d'entreprise et la mise en œuvre de contrôles indépendants des conditions de santé et de sécurité dans les usines. A l'occasion du quatrième anniversaire de la tragédie du Rana Plaza en avril 2017, l'EEP International et un groupe d'investisseurs internationaux ont publié une déclaration encourageant les entreprises membres de l'Accord à poursuivre leur action afin d'achever les mesures d'amélioration de la sécurité incendie et des bâtiments dans l'industrie textile au Bangladesh. Au vu de la volonté exprimée par les

autorités du pays de mettre un terme aux activités de l'Accord, quatre autres lettres ont été envoyées aux sociétés et aux autorités locales jusqu'à fin 2019, demandant que l'Accord soit maintenu pour trois ans, comme convenu. Le gouvernement du Bangladesh était hostile à l'Accord qu'il considérait comme un risque pour l'industrie textile qui pouvait faire perdre des clients au profit de pays sans régulation. Cependant, en mai 2019, après d'intenses négociations, l'association professionnelle des entrepreneurs du textile et les autorités ont autorisé l'Accord à continuer ses activités au Bangladesh pendant une année supplémentaire. En juin 2020, les tâches de l'Accord ont été transférées au « RMG Sustainability Council (RSC) », une nouvelle institution de contrôle locale, dans l'espoir que celle-ci contrôlera l'industrie textile avec autant de rigueur que l'Accord, tout en renforçant l'expertise et la responsabilité locales dans ce secteur.

S.3. Droits du travail dans les chaînes d'approvisionnement de l'industrie textile

Cette initiative a été lancée après la tragédie du Rana Plaza. Suite à cet accident, l'EEP International a encouragé les sociétés à soutenir et élargir « l'Accord sur la sécurité incendie et bâtiments au Bangladesh » (l'Accord). Depuis lors, cet engagement avec huit sociétés européennes s'est développé et aborde dorénavant diverses questions liées aux droits des travailleurs et à la durabilité des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie textile. En 2020, l'initiative s'est concentrée sur la réponse des sociétés à la pandémie de Covid-19 et le problème du travail forcé dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang.

S.4. Workforce Disclosure Initiative (WDI)

En avril 2018, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux soutenant l'initiative Workforce Disclosure Initiative (WDI). Le but de l'initiative est d'améliorer la transparence sur la manière dont de grandes entreprises multinationales gèrent leur capital humain. Le but ultime de la WDI est d'améliorer la qualité des emplois dans les sociétés multinationales, tant au niveau du groupe que tout au long de leur chaîne de fournisseurs. La WDI est calquée sur le CDP (Carbon Disclosure Project) et utilise les standards de reporting existants. Les données qu'elle demande aux sociétés de publier concernent la composition de leurs effectifs, le développement et l'implication des travailleurs. Fin décembre 2020, la WDI était soutenue par 51 investisseurs

institutionnels gérant des actifs de plus de USD 5'000 milliards. Durant son année pilote (2017), la WDI a reçu des réponses de 34 grandes sociétés internationales sur les 76 contactées. En 2018, 90 sociétés ont rempli le questionnaire (sur 500 contactées). En 2019, elles ont été 118 et, en 2020, 141 sociétés à répondre (sur 750 contactées). Dans le cadre de cette initiative, Ethos est responsable de l'engagement auprès de quatre sociétés incluses dans l'univers de la WDI. Un représentant d'Ethos a par ailleurs été nommé dans le conseil consultatif de l'initiative.

S.5. Exclure des indices boursiers les sociétés actives dans l'armement controversé

En septembre 2018, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels suisses, coordonnés par Pictet Asset Management et Swiss Sustainable Finance (SSF), ont signé une lettre ouverte aux principaux fournisseurs d'indices pour leur demander d'exclure des indices traditionnels les sociétés qui fournissent de l'armement controversé. Fin 2020, 176 signataires suisses et internationaux, comme ING aux Pays-Bas et Church of England, avaient déjà signé cette lettre. Ces investisseurs institutionnels représentent près de USD 10'000 milliards d'actifs sous gestion. Les fournisseurs d'indices ont été, jusqu'à présent, ouverts au dialogue, sans pour autant avoir repris à fin 2020 la demande principale de l'initiative, qui est d'exclure les producteurs d'armement controversé des indices traditionnels.

S.6. Enjeux environnementaux et sociaux dans les chaînes d'approvisionnement en terres rares

Sur la base d'une étude sur les terres rares effectuée par Shareholders for Change (SfC), l'EEP International a envoyé en juin 2020, en collaboration avec SfC, des lettres à 12 sociétés concernées des secteurs de l'automobile, de la chimie et de l'énergie. Ces sociétés sont actives dans le domaine des technologies à faible teneur en carbone, telles que les énergies renouvelables, le stockage d'énergie et l'efficacité énergétique. Ces lettres demandent aux sociétés concernées de garantir des pratiques environnementales et sociales appropriées dans leurs chaînes d'approvisionnement en terres rares. En effet, les conditions d'extraction des terres rares sont souvent précaires. Ainsi, même les mesures de sécurité les plus élémentaires pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs ne sont souvent pas respectées. Au-delà de la dimension sociale, l'environnement subit

également les conséquences négatives de cette extraction, en particulier en raison de la déforestation, l'érosion des sols, la pollution des eaux souterraines et les déchets miniers toxiques. Cet engagement ayant suscité un vif intérêt parmi les sociétés concernées, il a permis de réaliser des progrès rapides. Ainsi, l'engagement auprès de cinq sociétés a pu être achevé avec succès à fin 2020. Ethos poursuivra l'engagement auprès des sept sociétés ciblées restantes en 2021. Dans le cadre de cet engagement, Ethos est responsable du dialogue pour une société.

S.7. Soutien par les investisseurs du standard sur les pratiques en matière de droits humains établi par BankTrack

L'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par l'organisation « Investor Alliance for Human Rights » (IAHR), ont envoyé en mars 2020 une déclaration d'investisseurs à 50 banques afin de les inciter à combler les lacunes identifiées par l'ONG BankTrack par rapport aux meilleures pratiques en matière de droits humains telles que définies par cette ONG. Cette déclaration a été signée par 80 investisseurs institutionnels représentant USD 200 milliards d'actifs sous gestion.

S.8. Amélioration des résultats du Corporate Human Rights Benchmark (CHRB)

En mars 2020, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé des lettres à 95 sociétés qui sont qualifiées de retardataires en raison de leur inaction quant à la gestion des risques en matière de droits humains et à la mise en œuvre d'une diligence raisonnable dans leurs chaînes d'approvisionnement. Ces lettres demandent aux sociétés de démontrer leur engagement en faveur des droits humains en publiant des informations sur leurs systèmes et processus en la matière. Cette initiative est coordonnée par l'Investor Alliance for Human Rights (IAHR) et la World Benchmarking Alliance (WBA). En novembre, 191 signataires, représentant des actifs sous gestion de USD 4'600 milliards, ont déjà signé ces lettres, qui ont également été publiées sous forme de déclaration d'investisseurs. Certaines des sociétés ciblées ont pris la demande des investisseurs au sérieux et ont publié des informations pertinentes, ce qui leur a permis d'obtenir de meilleurs résultats lors de l'évaluation suivante du CHRB.

S.9. Amélioration de la gestion de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur de la mode de luxe

En août 2020, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont signé une déclaration d'investisseurs demandant à trois sociétés du secteur de la mode de luxe d'améliorer la transparence relative à la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de viser le versement d'un revenu minimum vital. Cette initiative a été coordonnée par Amundi et MN Asset Management. La déclaration constitue un élargissement du travail réalisé par les deux organisations ayant lancé l'initiative avec la plateforme Living Wage Financials (PLWF). Elle a été soutenue par une large alliance d'investisseurs représentant USD 7'000 milliards d'actifs sous gestion.

S.10. Lutter contre l'exploitation des travailleurs migrants dans les Émirats arabes unis

En août 2020, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé plus de 50 lettres à des sociétés internationales dont les sièges se trouvent aux Émirats arabes unis (EAU). Cette initiative est coordonnée par CCLA et soutenue par un total de 38 investisseurs représentant des actifs sous gestion de USD 3'000 milliards. Les Émirats arabes unis sont la destination de nombreux travailleurs migrants de la région limitrophe. Lors de leur recrutement, ces migrants sont fréquemment trompés quant au travail à effectuer et à ses conditions. Afin d'obtenir un emploi, il leur arrive souvent de payer des frais élevés pour lesquels ils doivent contracter des emprunts. Le fait que ces travailleurs ne reçoivent souvent pas de rémunération pendant les premiers mois de leur emploi et doivent, au contraire, payer des frais excessifs, les pousse encore plus dans l'endettement. La pandémie de Covid-19 a encore détérioré la situation des travailleurs migrants vu que, en plus de percevoir des bas salaires, ils travaillent pendant de longues heures et vivent dans des dortoirs exigus où le virus se propage facilement. A fin 2020, 32 parmi les 54 sociétés ciblées ont répondu aux lettres, dont 20 ont fourni des informations détaillées concernant leur devoir de diligence.

S.11. Travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement des entreprises européennes du secteur technologique

En septembre 2020, l'EEP International a lancé une nouvelle campagne d'engagement afin d'aborder et de prévenir le travail forcé dans les chaînes

d'approvisionnement de sociétés européennes du secteur technologique. Le travail forcé désigne des situations dans lesquelles des personnes sont contraintes de travailler par la violence, l'intimidation, ou par des moyens plus subtils tels que des dettes manipulées, la rétention des papiers d'identité ou des menaces de dénonciation aux autorités d'immigration. Selon les informations de l'Organisation internationale du travail (OIT), environ 25 millions de personnes dans le monde travaillent dans des conditions de travail forcé. Le travail forcé fait partie des risques les plus graves pour les droits humains dans les chaînes de valeur des entreprises. Comme les chaînes d'approvisionnement des sociétés du secteur technologique sont longues, complexes et souvent localisées dans des pays à hauts risques en termes de travail forcé, tels que la Chine ou la Malaisie, ces sociétés sont particulièrement exposées aux risques liés au travail forcé. Dans le cadre de cette campagne, six sociétés européennes du secteur technologique sont ciblées par un dialogue qui met l'accent sur les aspects suivants : Engagement et gouvernance, traçabilité et évaluation des risques, pratiques d'achat, recrutement, prise en compte du point de vue des travailleurs, suivi, remédiation. A fin 2020, un contact direct avec cinq des six sociétés concernées a été établi et une série de conférences téléphoniques ont eu lieu.

S.12. Action des investisseurs pour aider les marins bloqués

En décembre 2020, l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels ont signé une déclaration attirant l'attention sur le sort de plus de 400'000 marins bloqués en mer en raison de la pandémie de Covid-19. La déclaration d'investisseurs, coordonnée par Fidelity International, a été signée par plus de 85 investisseurs, représentant des actifs sous gestion de USD 2'000 milliards, et envoyée au Secrétaire général des Nations Unies. La pandémie de Covid-19 a pour conséquence de sévères restrictions de voyage nationales et internationales qui limitent la possibilité pour les membres des équipages actuels des navires marchands de débarquer et de rentrer chez eux. De nombreux marins sont épuisés, car ils travaillent déjà au-delà du terme de leurs contrats de travail à durée déterminée. Les équipages de remplacement sont également touchés puisqu'ils doivent rester à terre et attendre de pouvoir remplacer leurs collègues à bord. Entre autres, la déclaration demande à l'ONU de prendre rapidement des mesures en raison des problèmes potentiels considérables pour la santé et la sécurité des marins ainsi que pour l'environnement. Elle

exige aussi la reconnaissance officielle de ces personnes en tant que « travailleurs clé » (comme dans le secteur de l'aviation). Elle demande également un accès rapide aux vaccinations contre le Covid-19 pour ce groupe professionnel. Comme le transport maritime représente 90% du commerce mondial, il est primordial pour la bonne gestion de la crise du Covid-19 de garantir sa sécurité afin d'éviter les pénuries et les défaillances dans l'approvisionnement.

S.13. Groupe d'engagement des investisseurs - Région autonome ouïghoure du Xinjiang

En décembre 2020, l'EEP International a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux traitant de la question de la région autonome ouïghoure du Xinjiang. Dans le cadre de cette initiative, plus de 40 lettres seront envoyées à des sociétés au cours du premier trimestre de l'année 2021 leur demandant d'examiner les risques liés au travail forcé dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang en Chine. Selon des estimations, 1.8 millions d'Ouïghours ainsi que d'autres personnes d'origine turque ou de religion musulmane se trouvent dans des camps d'internement, des prisons et des usines à l'intérieur et à l'extérieur de la région du Xinjiang. Le rapport « Uyghurs for Sale », publié en mars 2020 par le Australian Strategic Policy Institute (ASPI), constitue une source d'informations importante. Ce rapport confirme non seulement le recours généralisé au travail forcé et à la surveillance massive des personnes habitant le ou provenant du Xinjiang, mais identifie aussi un grand nombre d'entreprises de renommée internationale dans les secteurs de la technologie, de l'habillement et des automobiles impliquées dans ces violations systématiques des droits humains. Cette initiative est coordonnée par l'ICCR et Rathbones Investment Management. Au sein du groupe d'investisseurs, Ethos sera responsable du dialogue direct avec deux sociétés.

Gouvernement d'entreprise

G.1. Responsabilité fiscale des sociétés américaines

En novembre 2019, l'EEP International a lancé sa propre campagne d'engagement visant à encourager certaines sociétés américaines des secteurs de la technologie et de la restauration à adopter des pratiques fiscales responsables. Dans le cadre de cette campagne d'engagement, cinq demandes ont été formulées : La responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du conseil

d'administration, les principes de la responsabilité fiscale sont intégrés dans une politique spécifique accessible au public, la société paie ses impôts là où la valeur économique est générée, les opérations intra-groupe sont réalisées aux conditions du marché et la société publie le montant des impôts versés, pays par pays. Au début de la campagne d'engagement, une lettre d'introduction a été adressée aux présidents des conseils d'administration des sociétés concernées. Ces lettres ont été signées par les membres de l'EEP International et les membres du réseau Shareholders for Change (SfC). A fin 2020, Ethos a réussi à établir un dialogue avec toutes les sociétés, à expliquer les attentes de l'EEP International et à échanger avec les représentants des sociétés.

G.2. Lettre à la SEC concernant les changements proposés relatifs aux résolutions d'actionnaires et aux sociétés de proxy voting

En février 2020, l'EEP International et un groupe de plus de 190 investisseurs institutionnels avec plus de USD 11'500 milliards d'actifs sous gestion ont envoyé une lettre à la Commission américaine des opérations de bourse (Securities and Exchange Commission (SEC)). Celle-ci avait proposé de modifier les dispositions régissant le dépôt de résolutions d'actionnaires. Entre autres, elle avait prévu d'augmenter sensiblement le seuil de participation au capital requis pour pouvoir déposer une résolution et le pourcentage de votes favorables qu'une résolution devait atteindre pour pouvoir être déposée à nouveau l'année suivante. Malgré cette lettre, la plupart des modifications proposées ont été adoptées. Les droits des actionnaires ont ainsi été restreints : il sera à l'avenir non seulement plus difficile de déposer des résolutions, mais également de les maintenir. Cette initiative a été coordonnée par les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).

1.6 Participation à des regroupements d'actionnaires ou organismes actifs dans les domaines d'Ethos

Dans la mesure du possible, Ethos participe aux regroupements d'investisseurs permanents et aux organismes actifs dans les domaines d'activités d'Ethos. En 2020, Ethos était membre ou participait aux organismes et groupements suivants :

Suisse

- **Association pour l'économie sociale et solidaire (APRES)**
www.apres-ge.ch
- **Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**
www.asip.ch
- **Coalition en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables**
www.initiative-multinationales.ch
- **Liberté d'expression et Internet – Reporters sans frontières**
www.rsf.org
- **Organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE Suisse)**
www.aeesuisse.ch
- **proFonds (Association faîtière suisse des fondations et des associations d'utilité publique)**
www.profonds.org
- **Sustainable Finance Geneva**
www.sfgeneva.org
- **Swisscleantech**
www.swisscleantech.ch
- **Swiss Sustainable Finance**
www.sustainablefinance.ch
- **Transparency International Switzerland**
www.transparency.ch

International

- **Access to Medicine Index**
www.accesstomedicineindex.org
- **Association éthique et investissement**
www.ethinvest.asso.fr
- **Association française de gouvernement d'entreprise (AFGE)**
www.afge-asso.org

- **Carbon Disclosure Project (CDP)**
www.cdp.net
- **Expert Corporate Governance Service (ECGS)**
www.ecgs.org
- **Extractive Industries Transparency Initiative (EITI)**
www.eiti.org
- **Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR)**
www.iccr.org
- **International Corporate Governance Network (ICGN)**
www.icgn.org
- **Montréal Carbon Pledge**
www.montrealpledge.org
- **Principes pour l'Investissement Responsable**
www.unpri.org
- **Shareholders for Change (SfC)**
www.shareholdersforchange.eu
- **Sustainable Stock Exchanges Initiative**
www.sseinitiative.org

2. Ethos Services

La société Ethos Services propose les quatre types de produits suivants dans le domaine de l'investissement socialement responsable :

- Solutions d'investissements durables

L'ensemble des fonds de placement Ethos, des indices Ethos et des mandats de gestion appliquent une approche d'investissement socialement responsable. Tous les fonds sont ouverts aux investisseurs privés. Les indices durables peuvent être utilisés par les investisseurs.

- Services d'analyses d'assemblées générales d'actionnaires

Des recommandations de vote et une assistance administrative pour l'exercice des droits de vote sont proposées aux investisseurs.

- Programmes de dialogue actionnarial

- L'Ethos Engagement Pool Suisse engage le dialogue avec les instances dirigeantes des sociétés cotées en Suisse ;
- L'Ethos Engagement Pool International engage le dialogue au niveau international, notamment sous forme de participation à des initiatives d'engagement collectif.

- Analyses de durabilité

Cette gamme de prestations inclut les screenings de portefeuille et de fonds d'investissement selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que les ratings et analyses ESG de sociétés ou émetteurs suisses et étrangers.

Les valeurs d'Ethos

- **Indépendance**
Ethos est une fondation de droit suisse principalement financée par des investisseurs institutionnels, permettant à Ethos d'agir en toute indépendance. Ethos n'offre pas de services de conseil aux sociétés analysées.
- **Professionalisme**
Ethos dispose d'une excellente connaissance des sociétés suisses au vu du dialogue actionnarial mené tout au long de l'année.
- **Transparence**
Ethos publie sur internet son rapport annuel et ses comptes. En matière d'exercice des droits de vote, Ethos communique publiquement ses lignes directrices de vote et ses positions de vote.

Ethos en bref

Fondation Ethos

231 institutions membres au 31.12.2020

Ethos Services

Propriété de la Fondation Ethos et de plusieurs de ses membres

24 ans d'expérience de l'investissement socialement responsable :

- CHF 2.8 milliards d'actifs dans les fonds de placement, les mandats et les répliques d'indices
- 1'000 analyses d'assemblées générales par an
- Engagement actionnarial avec plus de 500 sociétés dans le monde
- Plus de 2'000 analyses et ratings ESG par an

2.1 Solutions d'investissements durables

Au 31.12.2020, Ethos Services conseillait CHF 2.8 milliards au travers de ses différentes solutions d'investissements, à savoir fonds de placement, mandats de gestion ISR et indices. Ethos Services a son propre processus d'investissement qui :

- Privilégie un horizon d'investissement et un actionariat à long terme dans les entreprises ;
- Intègre des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans l'évaluation des sociétés, en complément de l'analyse classique ;
- Applique deux catégories de critères d'exclusion :
 - Exclusions liées aux produits des sociétés
Exclusion des sociétés qui réalisent plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans l'un des secteurs suivants : armement, énergie nucléaire, tabac, organismes génétiquement modifiés dans le secteur agrochimie, jeux de hasard, pornographie, charbon et énergies fossiles d'origine non conventionnelle.
 - Exclusions liées au comportement des sociétés
Exclusion des sociétés qui font l'objet d'une controverse grave en matière environnementale, sociale ou de gouvernance.

Les analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés sont effectuées par les analystes d'Ethos Services. Pour les analyses des sociétés cotées hors de Suisse, Ethos s'appuie également sur les données des consultants Sustainalytics, Reprisk et Trucost.

A. Fonds de placement

Les actifs totaux des fonds de placement conseillés et distribués par Ethos se montaient au 31.12.2020 à CHF 1.8 milliard. La liste des fonds de placement est fournie en page 21 ci-contre. Pour la gestion des fonds, Ethos collabore avec plusieurs partenaires bancaires (BCV, Clartan, Pictet, Vontobel et Unigestion).

Les fonds sont évalués quotidiennement. Ethos publie les performances et des factsheets mensuelles sur www.ethosfund.ch.

B. Mandats de gestion

Pour les investisseurs institutionnels souhaitant investir avec une approche d'investissement socialement responsable (ISR) sans passer par l'un des fonds de placement existants, Ethos propose

de mettre en place des solutions de mandats de gestion ou de conseil ISR discrétionnaire. Leur valeur totale au 31.12.2020 s'est élevée à CHF 218 millions.

C. Indices Ethos

L'indice **Ethos Index on MSCI World** a pour but d'exclure de l'indice traditionnel MSCI World les sociétés répondant aux critères d'exclusions définis ci-dessus.

La famille d'indices **Ethos Swiss Corporate Governance Index (ESCGI)** privilégie les entreprises qui respectent les meilleures pratiques en matière de gouvernement d'entreprise. L'indice **ESCGI** se base sur les sociétés cotées en Suisse (SPI), tandis que l'**ESCGI Large** se concentre sur les 20 plus grandes capitalisations de la bourse (SPI Large).

Au 31.12.2020, les indices ESCGI sont répliqués par des actifs totalisant CHF 920 millions (incluant CHF 210 millions du fonds Ethos - Equities CH indexed, CG).

Nouveautés en 2020

Le 23 septembre 2020, Ethos et Clartan Associés (anciennement Rouvier Associés) se sont associés pour lancer le fonds « Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap », qui a pour vocation d'investir dans les petites et moyennes capitalisations européennes qui tiennent compte des aspects sociaux et environnementaux dans leur modèle d'affaires. Il est destiné aux investisseurs privés et institutionnels qui souhaitent saisir l'important potentiel de performance de ces entreprises tout en investissant de manière durable et responsable.

Le 8 octobre 2020, Ethos et la BCV ont annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique dans le but de proposer aux investisseurs des produits d'investissement durables. La première étape de ce partenariat était le transfert des actifs de six fonds de la gamme Ethos auprès de la BCV. Dès le 1^{er} avril 2021, ces fonds sont gérés par BCV Asset Management et administrés par Gérifonds, la filiale du groupe en charge de la direction de fonds.

Fonds et indices durables Ethos

► Liste des fonds distribués par Ethos

	Investisseurs	Fortune (31.12.2020)
Actions	Suisse	
	Ethos II - Swiss Sustainable Equities	Tous 169 Mio.
	Ethos - Equities CH indexed, CG	Tous 210 Mio.
	Vontobel Fund (CH) - Ethos Equities Swiss M&S	Tous 1'044 Mio.
	Internationales	
	Ethos - Equities Sustainable World ex CH	Tous 71 Mio.
Clartan-Ethos ESG Europe Small & Mid Cap	Tous 17 Mio.	
Unigestion – Ethos Environmental Sustainability LP*	Tous 42 Mio.	
Obligations	Suisse	
	Ethos - Bonds CHF	Tous 170 Mio.
	Internationales	
Ethos - Bonds International	Tous 19 Mio.	
Mix	Fonds d'allocation d'actifs	
	Ethos - Sustainable Balanced 33	Tous 24 Mio.

* Ce fonds est actuellement fermé aux nouveaux investisseurs

► Performances 2020 des indices Ethos

Ethos Swiss Corporate Governance Index

	ESCGI TR	SPI TR
2020	4.11%	3.82%
Depuis lancement 27.01.2017 (ann.)	10.20%	10.04%

Indice calculé par SIX Swiss Exchange

Ethos Index on MSCI World

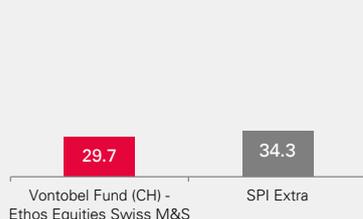
	Ethos Index	MSCI World
2020	8.36%	6.34%
Depuis lancement 31.12.2015 (ann.)	10.63%	10.05%

Indice calculé par MSCI sur la base des exclusions Ethos

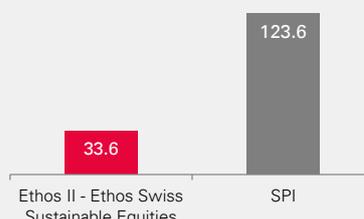
► Emissions CO₂e des fonds activement gérés en actions

Intensité carbone (tonnes CO₂e / MCHF chiffre d'affaires) au 31.12.2020

Vontobel Fund (CH) - Ethos Equities Swiss Mid&Small



Ethos II – Ethos Swiss Sustainable Equities



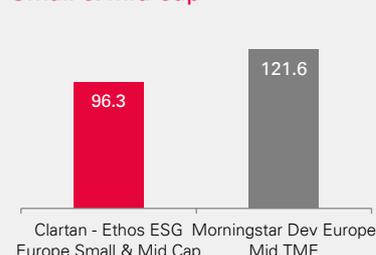
Ethos - Equities CH Indexed, CG



Ethos - Equities Sustainable World exCH



Clartan – Ethos ESG Europe Small & Mid Cap



2.2 Service d'analyse d'assemblées générales d'actionnaires

Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels l'analyse des assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote pour l'ensemble des sociétés cotées en Suisse ainsi que les principales sociétés cotées hors de Suisse.

Les 23 ans d'expérience d'Ethos dans le domaine de la gouvernance et de l'analyse des assemblées générales permettent à Ethos de proposer un service de haute qualité pour répondre aux exigences législatives de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées (ORAb), obligeant les caisses de pension suisses à exercer leurs droits de vote pour les actions de sociétés cotées en Suisse détenues en direct.

Les clients d'Ethos disposent d'un accès à une plateforme électronique. Celle-ci leur permet notamment un accès facilité aux analyses et aux recommandations de vote d'Ethos, ainsi qu'aux informations concernant les sociétés analysées. La plateforme permet également aux clients d'élaborer facilement un reporting individualisé de leurs positions de vote.

2.2.1 Lignes directrices de vote

L'ensemble des recommandations de vote formulées par Ethos Services sont basées sur l'édition 2020 de ses lignes directrices de vote. Ces lignes directrices se fondent à la fois sur la Charte d'Ethos qui repose sur le concept de développement durable et sur les principaux codes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise. Etant donné que les lois et la pratique évoluent rapidement, les lignes directrices sont revues et adaptées chaque année.

Les lignes directrices de vote sont disponibles sur www.ethosfund.ch.

2.2.2 Assemblées générales suisses

Durant l'année 2020, Ethos Services a analysé l'ordre du jour de l'ensemble des sociétés comprises dans l'indice Swiss Performance Index et voté lors de toutes les assemblées générales des sociétés cotées en Suisse comprises dans les différents fonds de placement d'Ethos. L'ensemble des positions de vote ont été définies conformément aux lignes directrices de vote d'Ethos.

Les positions de vote concernant les sociétés

suisses sont publiées sur www.ethosfund.ch cinq jours avant les assemblées générales. Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le même site internet.

2.2.3 Assemblées générales non suisses

Ethos Services formule des recommandations de vote pour les sociétés comprises dans l'indice MSCI Europe ainsi que les 200 plus grandes sociétés nord-américaines et les 100 plus grandes sociétés de la zone Asie-Pacifique.

La plupart des analyses des assemblées générales étrangères ont été effectuées par les partenaires d'Ethos et font l'objet d'une vérification afin d'assurer le respect des lignes directrices de vote d'Ethos. L'approche par le biais d'un groupe de partenaires locaux permet de tenir compte des spécificités nationales, tout en respectant les règles fondamentales de bonne pratique en matière de gouvernance d'entreprise et en appliquant le concept de responsabilité sociale de l'entreprise.

Pour les sociétés européennes, les analyses ont été effectuées par les différents membres nationaux du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos est le membre suisse. Les analyses des assemblées générales des sociétés basées en Amérique du Nord ont été effectuées en collaboration avec le consultant canadien Shareholder Association for Research and Education (SHARE).

Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le site internet www.ethosfund.ch.

Service assemblées générales

► Large couverture d'analyses

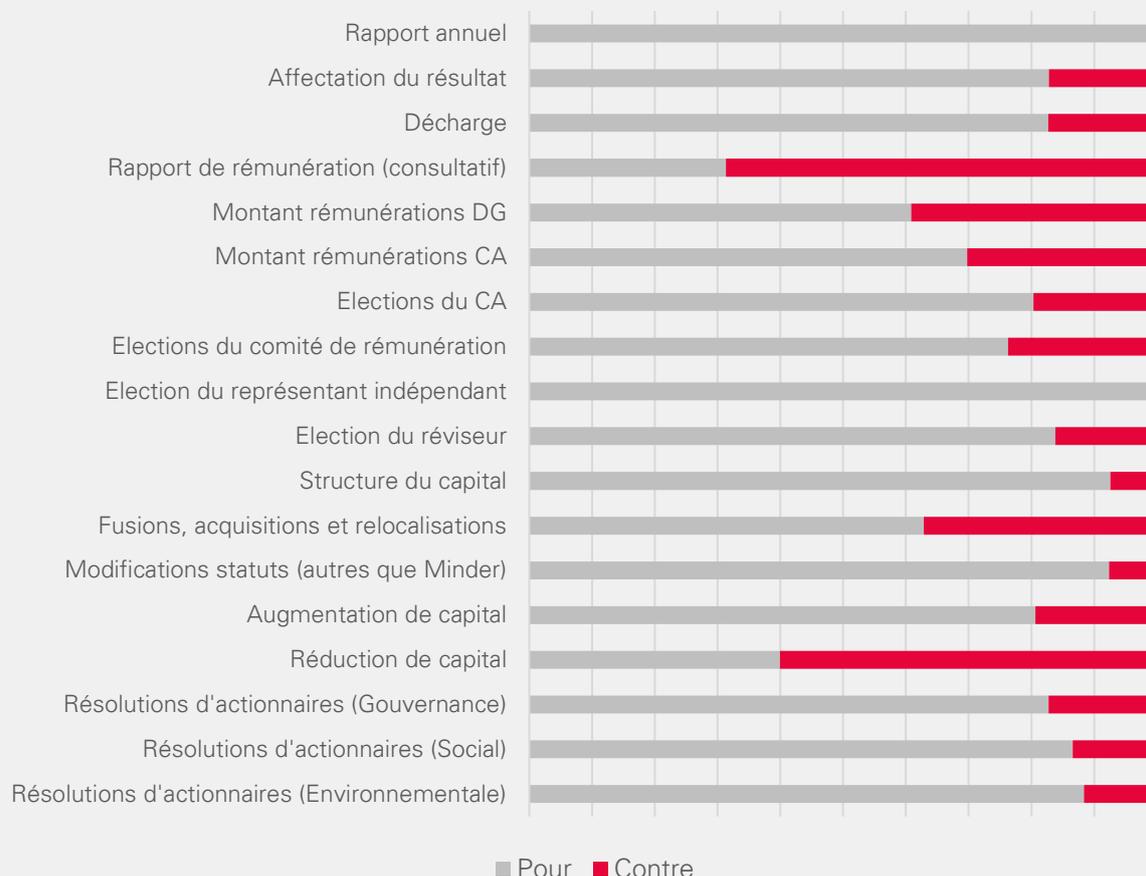
- Cinq univers suisses (SPI, 100 plus grandes sociétés suisses, SMI Expanded, SLI, SMI)
- MSCI Europe
- MSCI North America (200 plus grandes sociétés)
- MSCI Asia Pacific (100 plus grandes sociétés)

► Les positions de vote 2020 pour les sociétés suisses et étrangères

Nombre d'analyses et résolutions

	Nb d'analyses	Nb de résolutions analysées	Recommandations de vote Ethos	
			Pour	Contre
Suisse	240	4'147	79%	21%
Etranger	616	9'615	76%	24%
Total	856	13'762	77%	23%

Taux d'approbation par sujet



2.3 Dialogue avec les sociétés

Engager le dialogue avec les sociétés est une condition nécessaire pour tout investisseur à long terme guidé par le concept de développement durable. Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et aux exigences du développement durable, afin d'entamer un processus d'amélioration. L'objectif est d'augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires, et parallèlement pour l'ensemble de ses parties prenantes.

2.3.1 Ethos Engagement Pool Suisse

Afin de permettre aux institutions suisses exonérées fiscalement, en particulier aux caisses de pension suisses, d'engager le dialogue de manière conjointe, Ethos Services a lancé en 2004 l'Ethos Engagement Pool Suisse. Ce programme collectif de dialogue avec les sociétés suisses reçoit le mandat d'entreprendre, au nom de ses membres, un dialogue actif avec les entreprises cotées en Suisse. Au 31.12.2020, l'Ethos Engagement Pool Suisse comptait 151 membres (143 membres à fin 2019). La liste des institutions membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

En 2020, le dialogue a été mené avec les 150 plus grandes sociétés comprises dans l'indice SPI. Les principaux thèmes de dialogue ont été les suivants :

Gouvernement d'entreprise : Composition et fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, couverture des enjeux et mise en œuvre du code de conduite, rémunérations des instances dirigeantes, clause d'opting out / up, responsabilité fiscale des entreprises.

Responsabilité environnementale et sociale : Reporting environnemental et social, stratégie face au changement climatique, conditions de travail et respect des droits humains, notamment au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Le choix des thèmes est effectué annuellement par les membres de l'Ethos Engagement Pool Suisse. Le financement du pool est assuré exclusivement par ses membres ; la participation financière est fonction du montant détenu en actions suisses.

2.3.2 Ethos Engagement Pool International

À la suite du succès du programme de dialogue avec les sociétés cotées en Suisse, l'Ethos Engagement Pool International a été lancé en 2017 pour étendre ce dialogue aux sociétés cotées à

l'étranger. Au 31.12.2020, l'Ethos Engagement Pool International comptait 62 membres (46 membres à fin 2019). La liste des institutions membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

Le dialogue sur la gouvernance et la responsabilité sociale et environnementale est engagé soit sous la forme de participation à des initiatives d'engagement collectif international soit directement avec les sociétés. En effet, Ethos assure une veille des initiatives d'engagement depuis de nombreuses années déjà. Cela a amené les membres de l'EEP International à participer en 2020 activement à 30 initiatives d'engagement collectif international sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le résumé des démarches d'engagement entreprises au nom de l'EEP International est publié dans le rapport synthétique 2020, disponible sur www.ethosfund.ch.

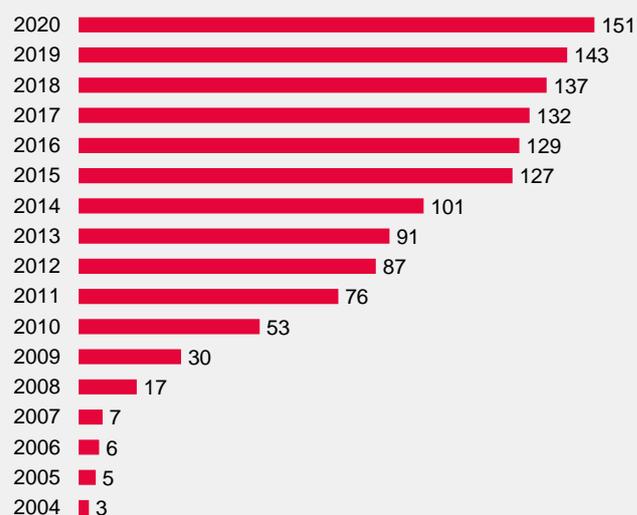
Leur regroupement au sein de l'EEP International permet aux investisseurs institutionnels de profiter du réseau international constitué d'investisseurs institutionnels ou de groupements d'investisseurs dont Ethos fait partie depuis de nombreuses années.

Accès au module d'analyse ESG

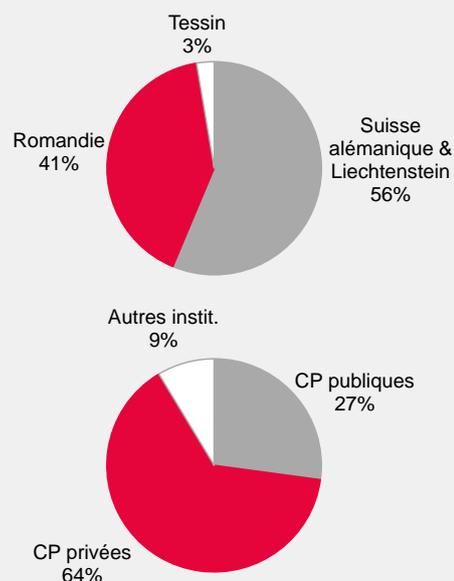
Les membres de l'EEP Suisse et International bénéficient d'un accès aux analyses ESG détaillées de l'ensemble des entreprises de l'univers du pool via la plateforme électronique d'Ethos. Les membres peuvent ainsi lier la composition de leur portefeuille avec les évaluations ESG d'Ethos et les différents engagements entrepris. La plateforme d'Ethos comprend également un module d'estimation de l'empreinte carbone de leur portefeuille en actions.

Ethos Engagement Pool Suisse

Evolution des membres

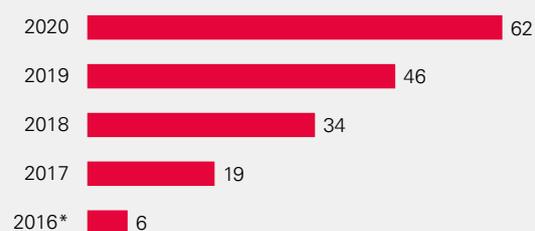


Répartition des membres

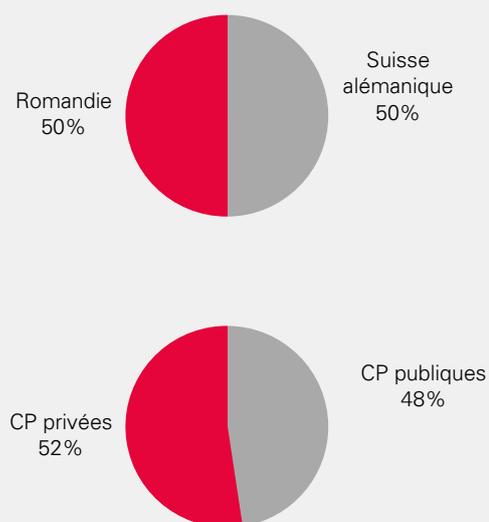


Ethos Engagement Pool International

Evolution des membres



Répartition des membres



* L'EEP International a été fondé par 6 caisses de pension en 2016.

2.4 Analyses en lien avec des critères d'exclusion et des ratings ESG

Pour investir de manière socialement responsable, les investisseurs ont besoin de plus d'informations que les seules données financières. En particulier, les informations dans les domaines liés à la responsabilité environnementale et sociale ainsi qu'à la gouvernance d'entreprise jouent un rôle clé.

A cet effet, Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels diverses prestations en matière d'analyse extra-financière des sociétés comprises dans les indices SPI, SBI AAA-BBB, MSCI World ex CH ainsi que des 250 plus grandes entreprises de l'indice MSCI Emerging Markets.

Les analyses ESG d'Ethos sont disponibles par le biais de la plateforme électronique d'Ethos. Des rapports sur près de 2'000 sociétés sont désormais accessibles par les clients à tout moment. La plateforme permet aux clients de charger leur portefeuille sur la plateforme pour avoir un aperçu du positionnement de leur portefeuille en matière ESG et de son exposition aux exclusions liées aux produits ou aux sociétés controversées.

2.4.1 Analyses environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)

La détermination des critères d'analyses et de leur pondération dépend de la bonne pratique en matière ESG, des enjeux sectoriels ainsi que de la pratique des différents marchés. L'analyse quantitative est accompagnée d'une analyse qualitative des produits de la société ainsi que de son exposition à des controverses sérieuses ou majeures.

Les analyses de durabilité des sociétés intègrent une évaluation environnementale, sociale et de gouvernance. La partie environnementale et sociale recouvre des thèmes aussi variés que la stratégie et le système de management environnemental, les employés et employées, la durabilité des produits, les droits humains, les fournisseurs et les relations avec la société civile. La dimension liée à la gouvernance comprend des sujets tels que la transparence, la structure du capital, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration, le système de rémunération, les droits des actionnaires et l'éthique des affaires.

2.4.2 Filtre d'exclusions basées sur les produits et sur le comportement

Ethos Services effectue une analyse des sociétés pour vérifier si elles ne devraient pas être exclues d'un portefeuille durable. Cela pourrait par exemple être le cas si une part significative du chiffre d'affaires est réalisée dans un secteur d'activité sensible (armement, tabac, nucléaire, organismes génétiquement modifiés, etc.).

Un autre facteur d'exclusion potentiel est lié au comportement des sociétés dans le cadre de leurs activités, notamment dans le cas de violations répétées de conventions internationales ratifiées par la Suisse ou dans le cas de controverses graves en matière environnementale et sociale (violation des droits humains, atteinte majeure à l'environnement naturel, etc.).

2.4.3 Screening de portefeuilles

Ethos Services effectue des screenings de portefeuilles existants, aussi bien en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernement d'entreprise prédéfinis que de critères d'exclusion.

A ce titre, les investisseurs peuvent confier à Ethos un mandat d'analyse ESG de leur portefeuille. L'analyse se fait au niveau du portefeuille dans sa globalité ainsi qu'au niveau de chaque fonds de placement qui le compose.

Analyses ESG de sociétés

► Univers couvert par Ethos

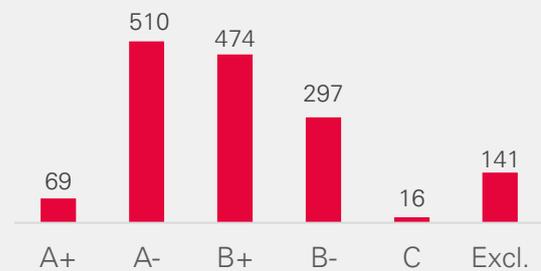
- Swiss Performance Index
- MSCI World ex CH
- MSCI Emerging Markets top 250
- SBI AAA-BBB

► Distribution des ratings ESG

SPI (211 sociétés analysées)



MSCI World ex CH (1'507 sociétés analysées)

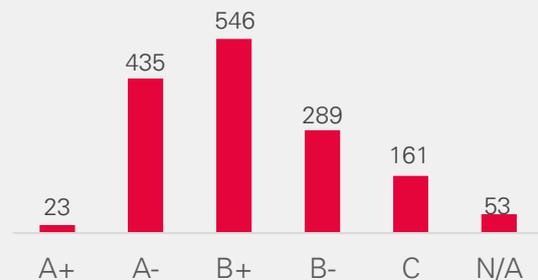


► Distribution des ratings carbone

SPI (211 sociétés analysées)

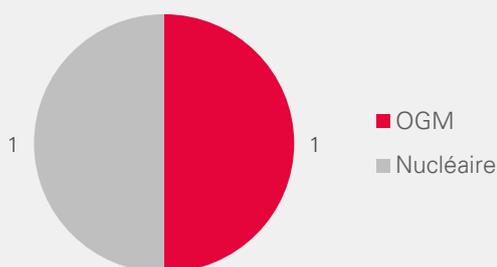


MSCI World ex CH (1'581 sociétés analysées)

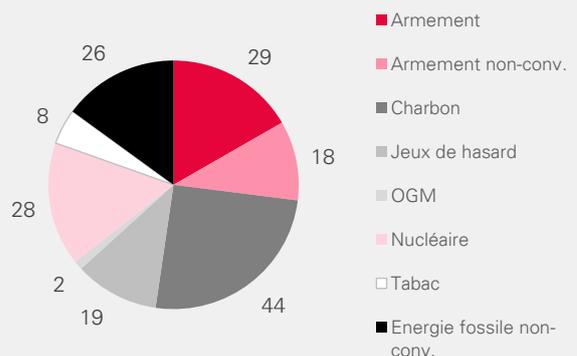


► Nombre de sociétés sujettes à des exclusions liées aux produits

SPI (2 sociétés)



MSCI World ex CH (174 sociétés, en tenant compte des doubles exclusions)

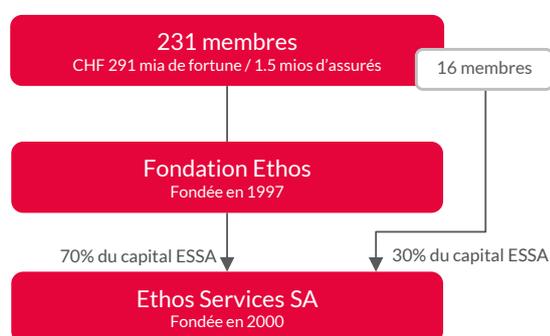


B. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3. Le Groupe Ethos

3.1 Structure et gouvernance

Le Groupe Ethos se compose de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services. Toutes les activités des deux entités du groupe Ethos se fondent sur les buts précisés dans la Charte d’Ethos et les Huit Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable, eux-mêmes fondés sur le concept de développement durable.



Ethos privilégie une information transparente aussi bien par rapport à ses membres, respectivement ses actionnaires, que vis-à-vis de la société civile en général. Ethos veille à maintenir son indépendance envers les sociétés analysées et un professionnalisme dans toutes ses activités.

La Fondation Ethos est placée sous la surveillance du Département fédéral de l’intérieur. La législation sur les fondations donne les pouvoirs au conseil de fondation. Cependant, pour garantir un échange de vue et permettre aux membres de s’exprimer sur la gouvernance de la Fondation, une assemblée générale annuelle est organisée durant laquelle les membres peuvent exprimer des recommandations à l’attention du conseil de fondation. Aussi bien la Fondation Ethos qu’Ethos Services se soumettent volontairement à une révision ordinaire de leurs comptes bien que les conditions d’une telle révision ne soient pas réunies.

3.2 Répartition des rôles des présidents

Dans le cadre de la répartition des tâches entre les deux présidences, le président de la Fondation a des tâches spécifiques en matière de communication, de représentation d’Ethos auprès des membres ainsi qu’en matière de dialogue avec les sociétés cotées en assurant avec la direction les rencontres

avec les présidents des sociétés cotées. La présidente d’Ethos Services assure, quant à elle, la supervision des activités opérationnelles.

Un membre du conseil de fondation d’Ethos siège au conseil d’administration d’Ethos Services en qualité de représentant de la Fondation Ethos, actionnaire majoritaire d’Ethos Services. Dans un souci de coordination, des séances régulières sont organisées entre le président du conseil de fondation, la présidente du conseil d’administration et le directeur.

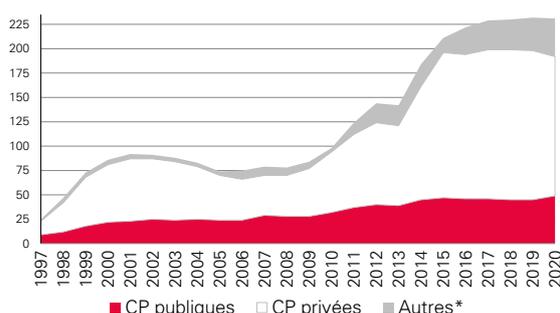
4. Fondation Ethos

4.1 Membres

Durant l'année 2020, la Fondation a accueilli 12 nouveaux membres. Il s'agit essentiellement de nouveaux membres des Ethos Engagement Pools ainsi que de clients du service d'analyses des assemblées générales. En parallèle, Ethos a vu la démission de 13 membres, dont la moitié suite à des liquidations de caisses de pension. La Fondation Ethos comptait ainsi 231 membres au 31.12.2020 (232 membres à fin 2019).

La liste des membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

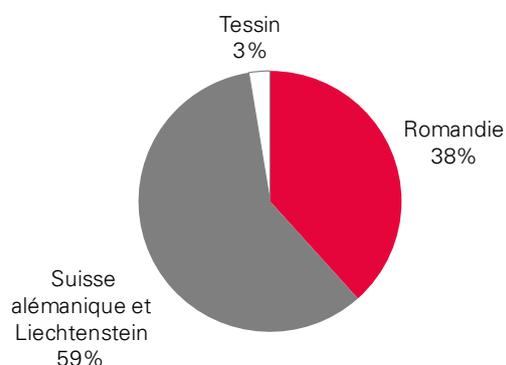
Evolution du nombre de membres depuis la création de la Fondation



* Autres institutions exonérées fiscalement

La répartition géographique des membres est la suivante :

Répartition des membres au 31.12.2020



Les conditions d'admission pour les nouveaux membres sont précisées dans les « Principes d'application pour l'adhésion de nouveaux

membres » qui sont disponibles sur www.ethosfund.ch. L'adhésion est gratuite, mais les membres doivent respecter les conditions suivantes :

- Être une institution de prévoyance en faveur du personnel domiciliée en Suisse, une fondation d'utilité publique ou une institution analogue ;
- Être exonérée de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé ;
- Être impliquée dans la réalisation des buts de la Fondation Ethos, c'est-à-dire satisfaire au moins à l'une des trois conditions suivantes :
 - Avoir souscrit des parts de l'un des compartiments des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services ;
 - Être cliente d'Ethos Services ;
 - Contribuer financièrement à la réalisation des buts de la Fondation Ethos.

4.2 Buts et structure

4.2.1 Buts

Ethos, Fondation suisse pour un développement durable, a été créée en 1997 à Genève par deux caisses de pension. Les statuts et le règlement d'organisation sont disponibles sur www.ethosfund.ch. La Fondation Ethos a les deux buts suivants :

- 1) Favoriser la prise en compte, dans les activités d'investissement, des principes du développement durable et des règles de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise ;
- 2) Promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère, au bénéfice de la société civile dans son ensemble et qui préserve les intérêts des générations futures.

Ethos est une fondation soumise à la surveillance du Département fédéral de l'intérieur. Le conseil de fondation est l'organe suprême. L'assemblée générale de la Fondation Ethos dispose d'un rôle consultatif, elle est convoquée au moins une fois par année dans les six mois suivant la fin de l'exercice. Ses compétences sont définies à l'article 11 des statuts de la Fondation Ethos.

4.2.2 Assemblée générale

Au cours de l'exercice 2020, l'assemblée générale ordinaire des membres de la Fondation Ethos s'est tenue le 4 juin 2020 par vidéoconférence en raison de la pandémie de Covid-19.

L'assemblée a pris congé de Hanspeter Uster, membre du conseil de fondation depuis 2009, qui a décidé de ne plus se représenter pour réélection. L'assemblée a remercié chaleureusement Hanspeter Uster pour sa contribution au développement d'Ethos au cours de ces dernières années. De plus, Dominique Becht, membre du conseil de fondation depuis 2019, ne s'est pas non plus présenté pour réélection, mais a rejoint le conseil d'administration d'Ethos Services.

L'assemblée a notamment recommandé :

- d'approuver les comptes et le rapport annuel 2019 ;
- de réélire les membres non nommés par les fondatrices (exceptés Hanspeter Uster et Dominique Becht, qui ont renoncé à se présenter pour réélection);
- d'élire Marc Chesney, Cornelia Diethelm et Laura Sadis en tant que nouveaux membres du conseil de fondation. Le conseil a ensuite nommé Rudolf Rechsteiner président et Aldo Ferrari, représentant de la caisse fondatrice CPPIC, vice-président ;
- d'approuver le rapport de rémunération des instances dirigeantes ;
- de réélire Deloitte SA comme société de révision pour un mandat d'une année.

L'événement ouvert au public sur le thème de la responsabilité numérique des entreprises, prévu initialement à la suite des assemblées générales, a été reporté au mois de novembre en raison des mesures sanitaires en lien avec la pandémie de Covid-19.

Les procès-verbaux des assemblées générales des années précédentes ainsi qu'une vidéo de l'événement sur la responsabilité numérique des entreprises, qui s'est finalement déroulé au mois de novembre, sont disponibles sur le site internet d'Ethos.

4.2.3 Codes et déclarations

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- **Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**
www.asip.ch
- **Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise**
www.economiesuisse.ch
- **Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes**
www.swissinvestorscode.ch
- **Montréal Carbon Pledge**
www.montrealpledge.org
- **Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)**
www.unpri.org
- **UN Global Compact**
www.unglobalcompact.org

4.3 Conseil de fondation

Les membres du conseil de fondation sont élus par cooptation pour des mandats d'une année et sont rééligibles, conformément à l'article 8 des statuts. L'assemblée générale des membres formule des recommandations à ce sujet. Par ailleurs, les deux institutions fondatrices (CPEG et CPPIC) nomment chacune un représentant au conseil de fondation. En outre, un membre du conseil de fondation siège au sein du conseil d'administration d'Ethos Services en tant que représentant de la Fondation Ethos.

Au cours de l'exercice 2020, Hanspeter Uster, membre indépendant du conseil de fondation depuis 2009 et représentant de la Fondation Ethos au sein du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2018, ne s'est pas présenté pour réélection lors de l'assemblée générale des membres de la Fondation Ethos du 4 juin 2020 (voir 4.2.2.). Dominique Becht a quitté à la même occasion le conseil de fondation pour rejoindre le conseil d'administration d'Ethos Services.

4.3.1 Composition au 31 décembre 2020

Membre	Fonction	Année de naissance	Au conseil depuis
Rudolf Rechsteiner	Président	1958	2018
Aldo Ferrari	Vice-président	1962	2016
Marc Chesney ⁽¹⁾	Membre	1959	2020
Cornelia Diethelm ⁽¹⁾	Membre	1972	2020
Jacques Folly	Membre	1958	2018
Andrea Frost-Hirschi	Membre	1959	2018
Laura Sadis ⁽¹⁾	Membre	1961	2020

⁽¹⁾ Depuis le 04.06.2020



Rudolf Rechsteiner
Président

Rudolf Rechsteiner est président du conseil de fondation d'Ethos depuis juin 2018.

Rudolf Rechsteiner a obtenu le titre de Docteur ès sciences économiques de l'Université de Bâle en 1986. Il a été membre du Conseil national (1995 à 2010), où il a siégé à la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie ainsi qu'à la commission de la sécurité sociale et de la santé publique. Il a également été membre du Grand Conseil de Bâle-Ville entre 1988 et 1999 puis entre 2012 et 2017. Il a par ailleurs été président de Swissaid jusqu'en juin 2019.

Il est actuellement consultant indépendant, membre du conseil d'administration des Services industriels bâlois et de la Caisse de pension de Bâle-Ville. Rudolf Rechsteiner est auteur de plusieurs ouvrages dans les domaines de la prévoyance professionnelle et des énergies renouvelables.



Aldo Ferrari
Vice-président

Aldo Ferrari siège au conseil de fondation d'Ethos depuis 2016 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse Paritaire de Prévoyance de l'Industrie et de la Construction (CPPIC). Il est vice-président du conseil de fondation depuis juin 2018.

Aldo Ferrari est titulaire du Brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales. Il a été secrétaire syndical et responsable régional du Syndicat Industrie & Bâtiment pour le canton de Vaud de 1996 à 2004 et responsable régional du syndicat Unia pour le canton de Vaud de 2005 à 2010. Il a également été membre de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHSPP).

Aldo Ferrari est membre du Comité directeur du syndicat Unia à Berne depuis 2011 et vice-président depuis 2012. Il est également président du conseil de fondation de la CIEPP (Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance professionnelle), de la Fondation Proparis, de la Caisse de pension d'Unia et de la Fondation RESOR. Par ailleurs, il est vice-président du conseil de la Fondation de Prévoyance de la Métallurgie du Bâtiment ainsi que membre du conseil de la Fondation 2^{ème} pilier swissstaffing, de la Fondation Unia et de la Caisse de pension de la SSE (jusqu'en novembre 2020).



Marc Chesney

Marc Chesney est membre indépendant du conseil de fondation d’Ethos depuis juin 2020.

Marc Chesney a obtenu le titre de Docteur en finance à l’Université de Genève. Il est professeur de finance quantitative à l’Université de Zurich depuis 2003 où il dirige le département de banque et finance depuis 2015. Il est également fondateur et directeur du centre de compétence en finance durable de l’Université de Zürich, lancé en janvier 2020, et président de l’AREF (Association pour le Renouveau de la Recherche et de l’Enseignement en Économie et en Finance).

Par ailleurs, Marc Chesney est l’auteur de nombreuses publications et d’ouvrages tant sur les produits dérivés que sur les dérives de la finance.



Cornelia Diethelm

Cornelia Diethelm est membre indépendante du conseil de fondation d’Ethos depuis juin 2020. Elle siège au conseil d’administration d’Ethos Services SA depuis 2019 et y représente la Fondation Ethos, actionnaire majoritaire d’Ethos Services SA, depuis son élection au conseil de fondation.

Cornelia Diethelm est titulaire d’un master en sciences politiques, économiques et sociales et d’un master d’études supérieures (MAS) en Digital Business et en Corporate Communications Management. Elle a occupé différents postes dans le domaine de la communication et de la gestion de projets, notamment comme secrétaire générale adjointe de la Direction de la construction, des transports et de l’énergie du canton de Berne et comme consultante chez Jäggi Communications (maintenant Burson-Marsteller) à Berne. De 2007 à 2018, elle a travaillé pour la Fédération des coopératives Migros, d’abord en tant que responsable Issue Management et entre 2010 et 2018 en tant que responsable Durabilité et Issue Management pour le groupe Migros.

Cornelia Diethelm est propriétaire et directrice générale de Shifting Society SA depuis 2018 et fondatrice du Centre for Digital Responsibility (CDR). Elle est également responsable de filière d’études et chargée de cours à la Haute école de gestion de Zurich (Hochschule für Wirtschaft Zürich). Par ailleurs, elle est copropriétaire de la Datenschutzpartner SA et membre du jury du prix de l’économie pour l’environnement.



Jacques Folly

Jacques Folly siège au conseil de fondation d’Ethos depuis juin 2018 en tant que représentant de l’une des deux caisses fondatrices, la Caisse de pension de l’Etat de Genève (CPEG).

Jacques Folly est diplômé en sciences économiques de l’Université de Genève. Il a notamment travaillé comme Délégué au commerce du service de la promotion économique Genève.

Jacques Folly est actuellement Attaché au développement économique du commerce de la direction générale du développement économique, de la recherche et de l’innovation. Il est membre du Comité de la CPEG, en tant que représentant des assurés, et président de sa commission d’audit et d’organisation. Il est également président de l’Union des cadres supérieurs de l’administration cantonale genevoise.



Andrea Frost-Hirschi

Andrea Frost-Hirschi est membre du conseil de fondation depuis juin 2018 en tant que représentante de la Caisse de pension bernoise (BPK).

Andrea Frost-Hirschi a une licence en droit de l’Université de Bâle. Elle est responsable du conseil juridique au sein de l’Association suisse des infirmiers et infirmières (ASI), section de Berne. Elle est également juge spécialisée en droit du travail au Tribunal régional de Berne-Mittelland et depuis 2017 au Tribunal régional de l’Oberland (fonction secondaire). Depuis 2020, elle occupe également la fonction de juge spécialisée à titre accessoire au Tribunal arbitral des assurances sociales du canton de Berne.

Andrea Frost-Hirschi est membre de la commission administrative, vice-présidente du comité des placements et membre du comité de nomination et d’indemnisation de la Caisse de pension bernoise (BPK) ainsi que membre du comité de PK-Netz 2. Säule. Par ailleurs, elle est membre du Conseil communal de Spiez.



Laura Sadis

Laura Sadis est membre indépendante du conseil de fondation d’Ethos depuis juin 2020.

Laura Sadis détient une licence en science économique de l’Université de Zürich et un diplôme d’experte fiscale. Elle a été vice-directrice de PricewaterhouseCoopers SA à Lugano entre 1990 et 2001, puis membre de la direction de la Banque du Gothard. Entre 2004 et 2007, elle a été membre du Conseil national et, entre 2007 et 2015, conseillère d’Etat du canton du Tessin en charge des finances et de l’économie. Par ailleurs, elle a siégé au Conseil de la Banque Nationale Suisse entre 2007 et 2015.

Laura Sadis siège actuellement au sein de différents conseils d’administration dont ceux de la Croix-Rouge, de la Mobilière Suisse et de Pro Infirmis.

Les CV actualisés sont disponibles sur le site internet d’Ethos.

4.3.2 Activités

Le tableau ci-contre présente le nombre de séances du conseil de fondation ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil de fondation a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. Lors de la séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services, une réflexion a été menée sur le positionnement de la Fondation Ethos et son engagement au sein de la société civile ainsi que sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la société Ethos Services.

Participations aux séances 2020	
Membres	Conseil
Dominique Becht ⁽¹⁾	1
Marc Chesney ⁽²⁾	3
Cornelia Diethelm ⁽²⁾	3
Aldo Ferrari	3
Jacques Folly	4
Andrea Frost-Hirschi	4
Rudolf Rechsteiner	4
Laura Sadis ⁽²⁾	3
Hanspeter Uster ⁽¹⁾	1
Total de séances	4⁽³⁾

⁽¹⁾ Jusqu'au 04.06.2020.
⁽²⁾ A partir du 04.06.2020.
⁽³⁾ Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services. Trois des quatre séances, dont une partiellement, ont eu lieu par vidéoconférence en raison de la pandémie de Covid-19.

4.4 Direction et administration

4.4.1 Composition

La direction de la Fondation Ethos est assurée par un directeur.



Vincent Kaufmann
Directeur

Vincent Kaufmann est directeur de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis 2015. Depuis octobre 2020, il est également Head Proxy Voting, Swiss ESG and Engagement ad interim. Il a rejoint Ethos en 2004 comme Corporate Governance Analyst, puis il a travaillé successivement comme Senior Analyst et Deputy Head Corporate Governance. Depuis 2011, il a été membre de la direction d'Ethos Services, responsable en particulier de la gestion de fortune, et directeur adjoint depuis 2013. Il participe également aux activités de dialogue dans le domaine de la gouvernance d'entreprise et de la durabilité avec les instances dirigeantes de sociétés cotées suisses.

Depuis 2014, il siège au conseil d'administration du consultant en vote Proxinvest SAS à Paris et, depuis juin 2019, il est membre du comité de Swiss Sustainable Finance.

Après un master en gestion d'entreprise de l'Université de Genève en 2004, Vincent Kaufmann a obtenu en 2009 le diplôme fédéral d'expert en finance et controlling.

4.4.2 Fonctionnement

L'administration de la Fondation Ethos est assurée, sur mandat, par le secrétariat d'Ethos Services. La Fondation Ethos lui verse CHF 37'000 par année pour les frais administratifs et le loyer. Par ailleurs, Ethos Services a le droit d'utiliser la marque « Ethos » contre un montant forfaitaire calculé en pourcentage du chiffre d'affaires réalisé en lien avec la marque, soit CHF 238'121 en 2020.

4.5 Rapport de rémunération

4.5.1 Conseil de fondation

Les honoraires du conseil de fondation d'Ethos ont été fixés par lui-même. Le rapport de rémunération fait l'objet d'un vote consultatif à l'assemblée générale de la Fondation.

Depuis 2018, le président du conseil de fondation reçoit CHF 30'000 annuellement par taux d'activité de 10%.

La charge de travail cumulée de président du conseil de fondation d'Ethos et de la présidente du conseil d'administration d'Ethos Services est

estimée en 2020 à un taux d'activité de 50% d'un plein temps. Au vu de la répartition des tâches entre les deux présidents (voir 3.2 ci-dessus), la charge de travail du président du conseil de fondation est de 30% et celle de la présidente du conseil d'administration de 20%.

Les autres membres du conseil de fondation d'Ethos reçoivent un forfait annuel de CHF 3'000 ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Cette rémunération est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 750
- Séance > 5 heures : CHF 1'000

Le vice-président du conseil de fondation reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an.

Honoraires versés au conseil de fondation en 2020		
Membres	Honoraires	
Dominique Becht ⁽¹⁾	CHF	1'750
Marc Chesney ⁽²⁾	CHF	5'000
Cornelia Diethelm ^{(2),(3)}	CHF	3'750
Aldo Ferrari	CHF	7'750
Jacques Folly	CHF	6'750
Andrea Frost-Hirschi	CHF	6'750
Rudolf Rechsteiner	CHF	90'000
Laura Sadis ⁽²⁾	CHF	5'000
Hanspeter Uster ^{(1),(3)}	CHF	1'500
Total	CHF	128'250

⁽¹⁾ Jusqu'au 04.06.2020.

⁽²⁾ Depuis le 04.06.2020.

⁽³⁾ Pour les séances conjointes entre le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services, H. Uster, qui a siégé aux deux conseils jusqu'au 04.06.2020, et C. Diethelm, qui siège aux deux conseils depuis cette date, reçoivent 50% des honoraires de séance par conseil.

4.5.2 Direction

Le directeur de la Fondation Ethos a un contrat de travail avec Ethos Services et est rémunéré par cette dernière (voir 5.5.2).

4.6 Participation

La Fondation Ethos possède la majorité du capital de la société Ethos Services (avec siège à Genève jusqu'au 07.12.2020, depuis cette date à Lancy (voir point 5)). De ce fait, le rapport annuel de la Fondation Ethos comprend également les comptes d'Ethos

Services ainsi que les comptes consolidés du groupe.

Par ailleurs, la Fondation Ethos détient un portefeuille comprenant en principe une action de chaque société comprise dans l'indice boursier suisse SPI. Ces titres permettent à la Fondation Ethos de représenter d'autres actionnaires pour l'exercice des droits de vote en assemblée générale. Les titres sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Au 31.12.2020, la valeur comptable du portefeuille était de CHF 76'804 (valeur boursière : CHF 201'871).

4.7 Organe de révision

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services ainsi que des comptes consolidés est assurée par Deloitte depuis 2014. L'organe de révision a un mandat annuel.

Pour l'exercice 2020, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'000 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 23'500 pour les comptes d'Ethos Services et à CHF 4'000 pour les comptes consolidés. Deloitte a également assuré le mandat de contrôler le respect par Ethos Services de la « Directive pour la distribution de placements collectifs de capitaux » de la SFAMA (CHF 2'500).

4.8 Politique d'information

Les différents documents officiels sont disponibles sur www.ethosfund.ch ainsi que sur demande auprès du secrétariat de la Fondation Ethos :

Siège

Place de Pont-Rouge 1, Case postale 1051,
1211 Genève 26
T +41 22 716 15 55 ; F +41 22 716 15 56

Bureau de Zurich

Bellerivestrasse 3, 8008 Zurich
T +41 44 421 41 11 ; F +41 44 421 41 12

5. Ethos Services

5.1 But

La société Ethos Services a été créée sous forme de société anonyme en juin 2000. Elle assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil du groupe Ethos. Elle est spécialisée dans le domaine des investissements socialement responsables. Les différents types de produits proposés par Ethos Services sont présentés dans le chapitre 2 ci-dessus.

Ethos Services intègre dans toutes ses activités le concept de développement durable et les principes de la Charte de la Fondation Ethos. Ses prestations s'adressent à la fois à des clients institutionnels et privés, suisses et étrangers.

Le statut de distributeur de placements collectifs de capitaux n'existe plus depuis le 01.01.2020, mais Ethos Services se soumet néanmoins au contrôle annuel y relatif qui est effectué depuis 2014 par Deloitte.

5.2 Structure

5.2.1 Structure du capital

Au 31.12.2020, Ethos Services disposait d'un capital nominal de CHF 1'436'000 réparti en 1'436 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000. Le capital était détenu à 69.64% par la Fondation Ethos, à 29.66% par 16 membres de la Fondation et à 0.70% par Ethos Services (voir liste des actionnaires ci-contre). En effet, à la suite de la liquidation de la caisse de pension de la Ville de Romanshorn, Ethos Services a procédé le 26.11.2020 au rachat des 10 actions détenues par celle-ci qui seront conservées comme actions propres de la société, sans droit de vote ni droit au dividende.

5.2.2 Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 4 juin 2020. Les comptes, le rapport annuel et la décharge du conseil d'administration ont été acceptés.

L'assemblée a pris congé de Hanspeter Uster, représentant du grand actionnaire Fondation Ethos

au sein du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2018, qui a décidé de ne plus se présenter pour réélection. L'assemblée l'a remercié chaleureusement pour son engagement en faveur d'Ethos Services.

Les quatre autres membres du conseil d'administration ont été réélus pour un mandat d'une année. Dominique Becht et Nicole Beiner ont été élus comme nouveaux membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration a ensuite reconduit Beth Krasna dans sa fonction de présidente et Philippe Doffey dans celle de vice-président.

Actionnaires d'Ethos Services SA au 31.12.2020

	Institution	Siège	Pourcentage
1	Fondation Ethos	Genève	69.64%
2	Pensionskasse Post	Berne	6.96%
3	Retraites Populaires	Lausanne	6.96%
4	Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève CPEG	Genève	6.96%
5	Pensionskasse Bühler AG Uzwil	Uzwil	2.09%
6	Luzerner Pensionskasse	Lucerne	1.39%
7	Stiftung Abendrot	Bâle	1.39%
8	Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)	Genève	1.04%
9	Gebäudeversicherung Luzern	Lucerne	0.70%
10	Pensionskasse der Gemeinde Weinfelden	Weinfelden	0.70%
11	Fondation de prévoyance NODE LPP	Genève	0.35%
12	Fondation rurale de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité	Lausanne	0.35%
13	Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge	Berne	0.35%
14	Fonds cantonal de compensation de l'assurance maternité	Genève	0.14%
15	Fonds cantonal de compensation des allocations familiales	Genève	0.14%
16	Caisse de pensions du personnel de Naef & Cie SA	Genève	0.07%
17	terre des hommes schweiz (Sektion deutsche Schweiz)	Bâle	0.07%
Total			99.3%
<i>Actions propres détenues par Ethos Services SA</i>			<i>0.70%</i>

5.3 Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour des mandats d'une année, renouvelables. Le conseil d'administration a formé un comité de gestion, un comité d'audit et des risques et un comité ESG & Digitalisation.

Par ailleurs, un membre du conseil de fondation siège au sein du conseil d'administration d'Ethos Services en tant que représentant de la Fondation Ethos.

Au cours de l'exercice 2020, Hanspeter Uster, représentant du grand actionnaire Fondation Ethos et membre du conseil d'administration depuis 2018, ne s'est pas présenté pour réélection lors de l'assemblée générale d'Ethos Services du 4 juin 2020. Cornelia Diethelm a été désignée comme représentante de la Fondation Ethos au sein du conseil d'administration d'Ethos Services.

5.3.1 Composition au 31 décembre 2020

Membre	Fonction	Année de naissance	Au conseil depuis	Comité d'audit et des risques	Comité de gestion	Comité ESG & Digitalisation ⁽¹⁾
Beth Krasna	Présidente	1953	2018	-	Membre	Présidente
Philippe Doffey	Vice-président	1960	2012	Président	-	-
Dominique Becht ⁽²⁾	Membre	1969	2020	-	Membre	-
Nicole Beiner ⁽²⁾	Membre	1964	2020	Membre	-	-
Cornelia Diethelm ⁽³⁾	Membre	1972	2019	-	-	Membre
René Sieber	Membre	1955	2002	Membre	Président	-

⁽¹⁾ Le comité ESG & Digitalisation a été constitué le 01.12.2020

⁽²⁾ Depuis le 04.06.2020. Les nominations dans les comités ont eu lieu le 08.06.2020.

⁽³⁾ C. Diethelm était membre du comité du gestion jusqu'au 08.06.2020



Beth Krasna
Présidente

Beth Krasna est présidente du conseil d'administration d'Ethos Services depuis juin 2018.

Beth Krasna est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie chimique de l'EPFZ et d'un Master en management de la Sloan School (MIT) à Cambridge, aux Etats-Unis. Elle a été active pendant dix ans dans le domaine du capital-risque, trois ans dans la consultance, puis dix ans dans la restructuration d'entreprises en tant qu'administratrice déléguée de Valtronic aux Charbonnières (de 1992 à 1996) et de Symalit à Lenzburg, avant de reprendre la direction générale de Sécheron à Genève de 1998 à 2000. De 2001 à 2003, elle a été CEO d'Albert-Inc. SA à Lausanne. Depuis 2004, elle est administratrice indépendante de sociétés. Elle a notamment siégé aux conseils d'administration des CFF (1999 à 2003), de la Banque Cantonale Vaudoise (2002 à 2014) et de Coop (2005 à 2019) ainsi qu'au conseil des Ecoles polytechniques fédérales (2003 à 2020).

Beth Krasna est vice-présidente de Symbiotics, société spécialisée en microfinance, vice-présidente de la Fondation de l'Institut pour les hautes études internationales et du développement, présidente du conseil d'administration de XSensio et membre du conseil de l'Université de la Suisse italienne.



Philippe Doffey
Vice-président

Philippe Doffey est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2012 en tant que représentant de Retraites Populaires à Lausanne. Il est vice-président du conseil depuis 2017.

Philippe Doffey est titulaire d'une licence HEC mention gestion d'entreprise de l'Université de Lausanne et d'un MBA de la Western Washington University aux Etats-Unis. Il a occupé plusieurs postes de gestion de projet, consulting et vente dans le secteur informatique avant de rejoindre Retraites Populaires en 1998. Au sein de cette institution, il a assuré diverses fonctions de direction, en particulier celle de responsable de la division marketing et conseil, avant d'être nommé Directeur général en 2013. En outre, Philippe Doffey a également été président d'Economie Région Lausanne de 2012 à 2016. En 2016, il a aussi obtenu le Certificat d'administrateur de l'Académie des Administrateurs (ACAD).

Philippe Doffey est administrateur de la compagnie d'assurances sur la vie Forces Vives SA et trésorier de la Fondation Toms Pauli. Il a rejoint courant 2018 le comité de l'Association Genilem dont il est vice-président depuis 2020.



Dominique Becht

Dominique Becht est membre du conseil d'administration d'Ethos depuis juin 2020. Il a été auparavant membre du conseil de fondation depuis 2019 en tant que représentant de la Fondation Abendrot.

Dominique Becht a obtenu le titre de Docteur es sciences économiques à l'Université de Bâle. Depuis 1993, il a occupé différents postes de direction dans le domaine de la gestion de portefeuille et a notamment été responsable de 1998 à 2004 chez UBS Global Asset Management à Singapour en tant que gestionnaire de portefeuille pour les mandats institutionnels et les fonds d'investissement Asie, puis jusqu'en 2006 comme CIO Asia Equities chez ADIA à Abu Dhabi.

Dominique Becht est chef du département Gestion de la Fondation Abendrot et entrepreneur indépendant dans le secteur alimentaire (Solomania GmbH). Il est membre du conseil d'administration d'EBL Wind AG et, depuis juin 2020, membre du comité de Swiss Sustainable Finance.



Nicole Beiner

Nicole Beiner est membre du conseil d'administration d'Ethos depuis juin 2020.

Nicole Beiner est titulaire d'un master en économie et finance et d'un doctorat en sciences économiques. Depuis vingt-cinq ans, elle est active dans la gestion et le contrôle des risques d'institutions financières pour le compte de plusieurs banques, négociants en valeurs mobilières et asset managers. Elle a notamment été responsable de la cellule risques (Risk Manager) pour le groupe Lombard Odier de 2004 à 2008.

Nicole Beiner est actuellement co-directrice du Diplôme de formation continue (DAS) en Asset Management de l'Université de Genève. Elle exerce la fonction de Senior Advisor du centre de formation pour les professionnels de l'investissement (AZEK). Depuis 2017, Nicole Beiner est membre de la Commission d'experts en gestion de patrimoine et de la Commission d'experts en opérations des marchés financiers de la Swiss Financial Analysts Association (SFAA). Elle est également membre du conseil d'administration des Rentes Genevoises, présidente du conseil d'administration de la maison de titres suisse Fidurhône SA ainsi que membre du conseil d'administration de la société Suisse Estate Group (SEG).



Cornelia Diethelm

Cornelia Diethelm est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2019.

Cornelia Diethelm est représentante de l'actionnaire majoritaire Fondation Ethos au sein du conseil d'administration d'Ethos Services depuis juin 2020. Elle siège au conseil de fondation d'Ethos en tant que membre indépendante depuis 2020. (Voir curriculum vitae complet sous 4.3.1.)



René Sieber

René Sieber est membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2002.

René Sieber est titulaire d'un doctorat en sciences économiques et sociales de l'Université de Genève et a été chercheur invité au département d'économie du Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Cambridge, aux Etats-Unis. Dès 1987, il a été en charge de l'analyse macroéconomique et de la stratégie de placement obligataire auprès d'Unigestion SA où il a aussi assumé dès 1990 la responsabilité du service de gestion des comptes institutionnels. Co-fondateur en 1993 de Dynagest SA, une société d'asset management spécialisée dans la gestion obligataire et la gestion quantitative des risques, René Sieber en a été administrateur-délégué durant près de 25 ans. De 2010 à 2017, il a assuré la présidence de Dynamic Asset Management Company (Luxembourg) SA, une société de gestion de fonds de placement, filiale de Dynagest SA.

Auprès de la faculté d'économie et de management (GSEM) de l'Université de Genève, René Sieber a été chargé de cours en finance de 1988 à 2016, activité qu'il a reprise en septembre 2018 et qu'il exerce comme professeur titulaire depuis février 2019. Il est aussi depuis 1991 chargé de cours auprès du Centre de formation des professionnels de l'investissement (AZEK). Depuis 2016, René Sieber est membre du Conseil d'orientation stratégique de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Par ailleurs, depuis fin 2019, il est également membre du conseil d'administration des sociétés GMG Asset Management SA et GAMA Asset Management SA. En outre, René Sieber préside depuis novembre 2019 le jury des GFSI & ZFSI Swiss Sustainable Funds Awards.

Les CV actualisés sont disponibles sur le site internet d'Ethos.

5.3.2 Activités

Le tableau ci-contre présente le nombre de séances du conseil d'administration, du comité de gestion, du comité d'audit et des risques ainsi que

la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a régulièrement été informé par la direction de

l'évolution des activités. Lors de la séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos, une réflexion a été menée sur le positionnement de la Fondation Ethos et son engagement au sein de la société civile ainsi que sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la société Ethos Services.

En décembre 2020, le conseil d'administration a décidé de constituer un nouveau comité, ESG et Digitalisation, pour assister le conseil dans la revue et le contrôle des pratiques d'Ethos Services SA en matière d'ESG ainsi que dans le domaine de la transformation numérique responsable. Le comité est composé de Madame Beth Krasna et Madame Cornelia Diethelm et présidé par la première. Le comité a tenu deux séances constitutives en 2020, auxquelles les deux membres ont participé.

Participations aux séances 2020			
Membres	Conseil	Comité de gestion	Comité d'audit et des risques
Dominique Becht ⁽¹⁾	4	2	-
Nicole Beiner ⁽¹⁾	3	-	-
Cornelia Diethelm	6	2	-
Philippe Doffey	6	-	1
Beth Krasna	6	4	1
René Sieber	6	4	1
Hanspeter Uster ⁽²⁾	2	-	-
Total	6⁽³⁾	4	1

(1) Depuis le 04.06.2020.
(2) Jusqu'au 04.06.2020.
(3) Dont une séance de deux jours conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos. Quatre des six séances ont eu lieu par vidéoconférences en raison de la pandémie de Covid-19.

5.4 Direction et administration

5.4.1 Composition

Après plus de 21 années dédiées à Ethos et à l'investissement responsable, Yola Biedermann, membre de la direction depuis 2011, a pris sa retraite au 31 novembre 2020. Le conseil d'administration d'Ethos Services, la direction et l'ensemble des collaborateurs lui sont particulièrement reconnaissants pour son engagement exceptionnel pour le développement des activités d'Ethos au cours de ces années. Suite à son départ, le conseil d'administration et la

direction ont décidé de réorganiser la direction. Depuis le 1^{er} octobre 2020, la direction d'Ethos Services est composée d'un directeur ainsi que de deux membres et chapeaute une direction élargie constituée de trois membres supplémentaires. Le directeur préside la direction et la direction élargie, dont les décisions sont prises à la majorité simple des voix. Auparavant, la direction d'Ethos Services était composée d'un directeur et de trois membres.

Direction

Vincent Kaufmann
Directeur et Head Proxy
Voting, Swiss ESG and
Engagement ad interim
*(fonction ad interim depuis
le 01.10.2020)*

Voir Curriculum vitae sous 4.4.1



Anthony Gloor
Head Corporate Services
*(Directeur adjoint à partir du
1^{er} janvier 2021)*

Anthony Gloor a rejoint Ethos en 2015 en tant que Head Corporate Services, membre de la Direction. Il est responsable de l'administration générale, des budgets et de la comptabilité, des publications et des instruments de communication, du développement et de la maintenance des infrastructures informatiques ainsi que du système de contrôle interne et de la compliance aux normes.

En parallèle de sa fonction chez Ethos, il est professeur vacataire à la Haute école de gestion de Genève (HES-SO) au sein de la filière « Economie d'entreprise ».

Anthony Gloor est titulaire d'un master en systèmes d'information et de communication de l'Université de Genève, avec spécialisation en gestion d'entreprise. Il dispose également du diplôme d'auditeur de systèmes d'information décerné par l'ISACA (Information Systems Audit and Control Association) et du certificat en management et contrôle du risque de l'IIA (Institute of Internal Auditors).

Avant de rejoindre Ethos, Anthony Gloor a été actif pendant 10 ans au sein du cabinet d'audit Deloitte en Suisse romande, en particulier en tant que directeur adjoint depuis 2012. Dans ce cadre, il a mené

de nombreuses missions d'audit et de conseil en gestion des risques et a été responsable de la formation pour les départements « conseils » au niveau suisse.



Michael Spalding
Head Client Relations

Michael Spalding est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011, responsable des relations avec les membres et les clients d'Ethos. Il a été engagé en 2010 en qualité de senior relationship manager auprès du bureau d'Ethos à Zurich.

Michael Spalding est économiste d'entreprise, diplômé de la Haute école de gestion de Zurich (HWW). Il est également titulaire du diplôme d'analyste CIIA (Certified International Investment Analyst).

De 1987 à 1996, Michael Spalding a occupé différentes fonctions au sein du Credit Suisse. De 1996 à 2001, Michael Spalding a travaillé chez Swiss Re auprès du service clients, en charge des compagnies d'assurance basées en Amérique latine. Il a également été directeur adjoint du centre de formation de Swiss Re pour l'Amérique latine et de son développement. A partir de 2001, il a assuré la fonction de Relationship Manager pour la clientèle institutionnelle suisse, successivement auprès du Credit Suisse et de Lombard Odier.

Direction élargie (depuis le 01.10.2020)



David Jeannet
Head Responsible
Investment and ESG
International
(depuis le 01.10.2020)

David Jeannet a été nommé Head Responsible Investment and ESG International en octobre 2020. A ce titre, il est responsable du suivi de la gestion externe des fonds, mandats et indices Ethos et des activités liées aux analyses et ratings ESG des sociétés internationales. David Jeannet a rejoint Ethos en janvier 2019 en tant que Senior Business Development Manager.

Après un master en Relations Internationales de l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales et du Développement (IUHEID) en 2007, David Jeannet a obtenu en 2015 un Diploma of Advanced Studies (DAS) en Management Durable de l'Université de Genève.

David Jeannet a débuté sa carrière professionnelle chez Barclays Bank Suisse comme collaborateur au sein de l'équipe des produits dérivés négociés hors bourse. De 2008 à 2016, il a assumé différentes fonctions chez Ethos, dernièrement en tant que Senior Investment Manager et ESG Analyst. De 2017 à 2018, David Jeannet a occupé le poste de SRI Officer au sein du Groupe Mirabaud à Genève.



Matthias Narr
Head Engagement
International
(depuis le 01.10.2020)

Matthias Narr a été nommé Head Engagement International en octobre 2020. A ce titre, il est responsable de la direction du programme de dialogue EEP International et des activités d'engagement international effectuées par Ethos. Matthias Narr a rejoint Ethos en mars 2017 en qualité de Senior Engagement Specialist, puis a occupé la fonction de Senior Engagement Manager à partir de janvier 2018. Depuis mai 2020, il est membre du Stewardship Advisory Committee des PRI.

Matthias Narr a étudié les sciences politiques à l'Université de Zurich ainsi qu'à l'Université de Paris X. Il est titulaire d'un master en sciences politiques.

Avant de rejoindre Ethos, Matthias Narr a travaillé en tant que manager au sein de l'équipe Sustainability Services de RobecoSAM, puis en tant qu'Engagement Specialist dans le département Governance and Active Ownership de Robeco aux Pays-Bas. Ses activités d'engagement se sont concentrées sur des questions environnementales telles que les stratégies climatiques et la gestion de l'environnement dans les secteurs de l'énergie, des services publics, de l'immobilier et de l'industrie minière.



Valérie Roethlisberger
Head ESG Methodology and
Data Quality
(depuis le 01.10.2020)

Valérie Roethlisberger a été nommée Head ESG Methodology and Data Quality en octobre 2020. A ce titre, elle est responsable du contrôle qualité lié aux activités de vote, recherche ESG et d'engagement et participe aux développements des méthodologies d'analyse d'Ethos. Valérie Roethlisberger a rejoint Ethos en 2011 comme Corporate Governance Analyst, puis a travaillé successivement comme Senior Analyst et Senior ESG Research Manager, responsable de la coordination et de la supervision des ratings environnementaux, sociaux et de gouvernance des sociétés.

Valérie Roethlisberger est titulaire d'un Bachelor en Management et d'un Master en Comptabilité, Contrôle et Finance de l'Université de Lausanne.

Les CV actualisés sont disponibles sur le site internet d'Ethos.

5.4.2 Fonctionnement

La direction assure la responsabilité de l'administration d'Ethos Services. Au 31.12.2020, la société occupait 24 collaboratrices et collaborateurs (10 femmes et 14 hommes) pour 22.6 postes de travail à plein temps (22 personnes et 20.7 postes au 31.12.2019). Deux collaborateurs temporaires ont été engagés pendant la période des assemblées générales d'actionnaires pour renforcer l'équipe d'analystes.

5.5 Rapport de rémunération

5.5.1 Conseil d'administration

Les honoraires du conseil d'administration d'Ethos Services ont été fixés par lui-même. Le rapport de rémunération fait l'objet d'un vote consultatif à l'assemblée générale ordinaire de la société.

Depuis 2018, la présidente du conseil d'administration d'Ethos Services reçoit CHF 30'000 annuellement par taux d'activité de 10%. La charge de travail cumulée du président du conseil de fondation d'Ethos et de la présidente du conseil d'administration d'Ethos Services est estimée en 2020 à un taux d'activité de 50% d'un plein temps. Au vu de la répartition des tâches entre les deux présidents (voir point 3.2 ci-dessus), la charge de travail du président du conseil de fondation est de 30% et celle de la présidente du conseil d'administration de 20%.

Les autres membres du conseil d'administration d'Ethos Services reçoivent un montant forfaitaire de CHF 6'000 par année, ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Celle-ci est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 750
- Séance > 5 heures : CHF 1'000

Le vice-président du conseil d'administration reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an et les présidents des comités de CHF 1'500.

Honoraires versés au conseil d'administration en 2020

Membres		Honoraires
Dominique Becht ⁽¹⁾	CHF	8'750
Nicole Beiner ⁽¹⁾	CHF	5'750
Cornelia Diethelm ⁽²⁾	CHF	13'250
Philippe Doffey	CHF	16'250
Beth Krasna	CHF	60'000
René Sieber	CHF	20'750
Hanspeter Uster ^{(2),(3)}	CHF	3'375
Total	CHF	128'125

⁽¹⁾ Depuis le 04.06.2020.

⁽²⁾ Pour les séances conjointes entre le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services, H. Uster, qui a siégé aux deux conseils jusqu'au 04.06.2020, et C. Diethelm, qui siège aux deux conseils depuis cette date, reçoivent 50% des honoraires de séance par conseil.

⁽³⁾ Jusqu'au 04.06.2020.

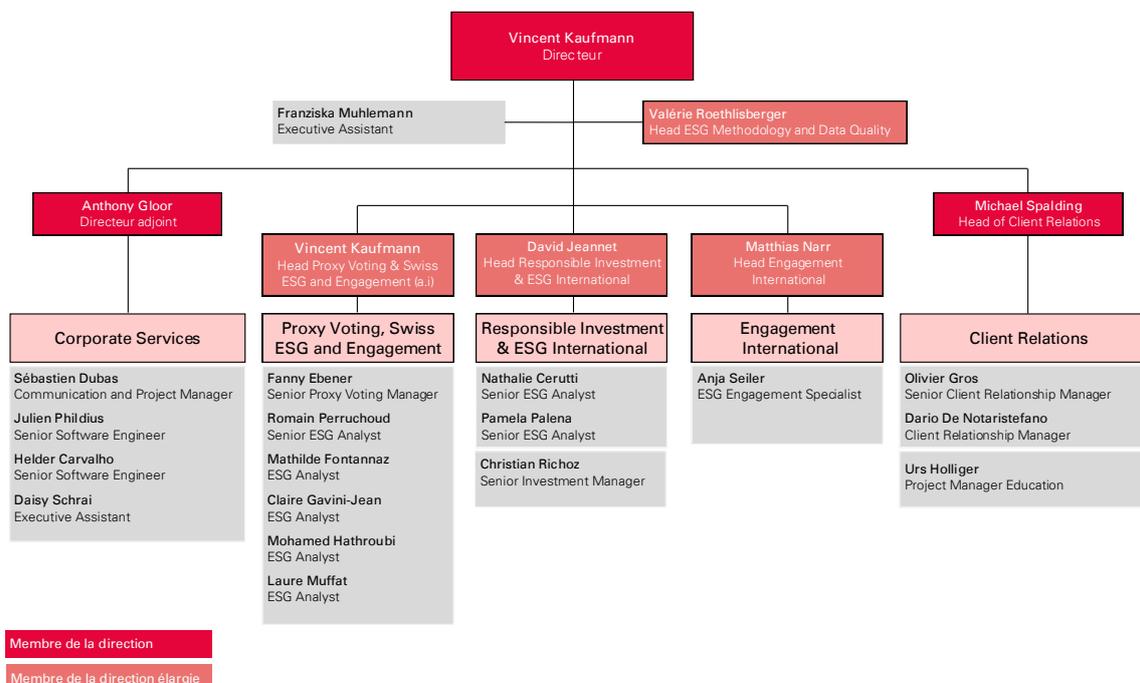
5.5.2 Direction et collaborateurs

Le conseil d'administration fixe l'enveloppe globale des traitements des collaborateurs, ainsi que la rémunération des membres de la direction. La dernière indexation des traitements a été effectuée en janvier 2019 par une augmentation de 1%. Dans le cadre d'une volonté de reconnaître la contribution de l'ensemble des collaborateurs à la croissance continue d'Ethos Services, le conseil d'administration a mis en place à partir de l'exercice 2019 un mécanisme de participation au bénéfice. Pour l'exercice 2020, cette prime a également pu être versée aux collaborateurs d'Ethos Services et s'est élevée à un montant global de CHF 58'100. La prime a consisté en une somme fixe de CHF 2'000 par collaborateur, complétée par un montant calculé au prorata des années d'ancienneté (CHF 100 par année). Pour 2020, le conseil d'administration a décidé en outre de verser une prime exceptionnelle de CHF 500 à tous les collaborateurs afin de les remercier des leurs efforts particuliers et de leur flexibilité durant cette année marquée par la pandémie de Covid-19.

Pour l'exercice 2020, le montant total des traitements versés par Ethos Services s'est élevé à CHF 3'278'509 (y compris la participation au bénéfice et la prime exceptionnelle versées aux collaborateurs). En fin d'année, l'échelle des traitements appliquait un ratio de 2.1 entre la rémunération du directeur et la moyenne des salaires des autres personnes. Le directeur est la personne la mieux rémunérée. En 2020, il a reçu une rémunération fixe brute de CHF 270'000 ainsi que CHF 4'100 dans le cadre des primes non-

contractuelles versées à l'ensemble des collaborateurs.

5.5.3 Organigramme d'Ethos Services à partir du 01.01.2021



5.6 Participation

Suite au changement du principal actionnaire de la société Proxinvest SAS (Paris), spécialisée dans les services de vote pour les investisseurs, la participation de 16.6% qu'Ethos Services détenait dans le capital de la société a été vendue en juin 2020 pour un montant total de EUR 151'976.82.

5.7 Organe de révision

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de la société Ethos Services, ainsi que des comptes consolidés est assurée par Deloitte à Genève depuis 2014. L'organe de révision a un mandat annuel.

Pour l'exercice 2020, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'000 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 23'500 pour les comptes d'Ethos Services et à CHF 4'000 pour les comptes consolidés. Deloitte a également assuré le mandat de contrôler le respect par Ethos Services de la « Directive pour la distribution de placements collectifs de capitaux » de la SFAMA (CHF 2'500).

5.8 Politique d'information

Les différents documents officiels sont disponibles sur www.ethosfund.ch ainsi que sur demande auprès du secrétariat d'Ethos Services :

Siège

Place de Pont-Rouge 1, Case postale 1051,
1211 Genève 26
T +41 22 716 15 55 ; F +41 22 716 15 56

Bureau de Zurich

Bellerivestrasse 3, 8008 Zurich
T +41 44 421 41 11; F +41 44 421 41 12

6. Responsabilité environnementale, sociale et numérique

Ethos Services s'engage à mener l'ensemble de ses activités en prenant en compte sa responsabilité environnementale, sociale et numérique.

6.1 Responsabilité environnementale

Conscient que les déplacements de ses collaborateurs constituent une grande part de son impact environnemental, Ethos Services a pris les diverses mesures suivantes :

- Sauf situation exceptionnelle, l'ensemble des déplacements professionnels des collaborateurs en Suisse s'effectue en transports publics.
- Les émissions de CO₂ des éventuels vols en avion qui ne peuvent pas être évités (0 vol en 2020) sont compensées par une contribution à la Fondation MyClimate qui favorise entre autres la promotion des énergies renouvelables.
- Ethos Services rembourse à ses collaborateurs l'abonnement annuel aux transports publics locaux dans le but de les encourager à utiliser les transports publics pour se rendre à leur travail.

Parallèlement, Ethos Services a pris diverses mesures en matière d'écologie de bureau, en particulier :

- L'ensemble des publications se font sur du papier recyclé entièrement à base de vieux papier.
- Tout le courrier envoyé par poste bénéficie du label « pro clima » décerné par la Poste suisse.
- Les bureaux de Genève et Zurich utilisent l'énergie électrique 100% renouvelable.
- Le siège principal d'Ethos a déménagé dans un bâtiment labélisé Minergie et qui répond aux meilleurs standards de la certification DGNB.
- Ethos Services s'engage continuellement auprès de ses fournisseurs afin de promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables. Ainsi les prestataires d'Ethos Services en matière d'hébergement internet utilisent uniquement des énergies renouvelables.

6.2 Responsabilité sociale

Ethos Services est spécialement attentif aux conditions de travail de ses collaborateurs. En particulier, la formation continue est activement encouragée. Ethos Services contribue régulièrement à la formation et l'encadrement d'étudiants dans le cadre de recherches menées dans les domaines de spécialisation d'Ethos.

Dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux sont favorisés. Ethos Services ne fait pas de philanthropie, de mécénat ou de sponsoring.

Tous les collaborateurs et les membres des conseils se sont engagés à respecter les dispositions de la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) ainsi que le Code de conduite d'Ethos. Ce code de conduite repose sur les valeurs précisées dans la Charte d'Ethos, elle-même fondée sur le concept de développement durable. Cela implique une vision à long terme, un respect des plus hauts standards en matière d'éthique des affaires et une attention à l'ensemble des parties prenantes d'Ethos.

6.3 Responsabilité numérique

Ethos Services a souhaité mettre en place une politique claire en matière de responsabilité numérique. Dans ce cadre, le conseil d'administration a décidé de constituer un comité ESG et Digitalisation pour assister le conseil, notamment dans le domaine de la transformation digitale responsable (voir chapitre 5.3.2), dont sa stratégie numérique.

Dans le cadre de ses analyses, Ethos Services collecte ou achète des données publiquement disponibles sur les sociétés analysées et a mis en place des processus d'automatisation de traitement des données.

En matière de données personnelles, Ethos Services restreint la collecte de données au minimum nécessaire pour ses opérations. Dans le cadre des sites internet d'Ethos Services notamment :

- Aucune donnée personnelle n'est vendue ni transmise à des tiers.

- Lors de l'accès à la plateforme client, Ethos Services collecte des données d'accès et d'utilisation et a accès à l'activité du client, ceci uniquement afin de garantir un niveau de sécurité élevé et une optimisation des performances du site.
- Lors de l'accès au site public d'Ethos, Ethos Services enregistre uniquement des données d'utilisation non personnelles, notamment par l'utilisation de Google Analytics. Ces données sont conservées 26 mois et peuvent être utilisées dans des buts statistiques internes à Ethos Services ou pour des objectifs d'optimisation des performances du site.
- Lors de l'enregistrement d'une adresse électronique aux newsletters d'Ethos Services, les données sont stockées dans une banque de données séparée, qui ne possède aucun lien avec des fichiers journaux anonymes. L'enregistrement des données peut être annulé à tout moment.

Ethos Services n'utilise pas d'algorithme, ni de technique de profilage dans le cadre du traitement des données personnelles.

Des audits de sécurité et de protection de données sont effectués régulièrement avec des prestataires externes. Ces audits incluent la protection des données d'Ethos Services, de ses employés et de ses clients.

6.4 Indicateurs

Indicateur	2020	2019
Employés au 31.12. (équivalent postes à plein temps)	22.6	20.7
- <i>Dont femmes</i>	9.8	7.8
- <i>Dont hommes</i>	12.8	12.9
Nombre d'employés à temps partiel	5	6
- <i>Dont femmes</i>	1	1
- <i>Dont hommes</i>	4	5
Rotation du personnel	8.3%	4.54%
Consommation électrique (KWh) ⁽¹⁾	11'696	20'726
- <i>Dont énergie renouvelable</i>	100%	100%
Consommation mazout (litres) ⁽²⁾	2'431	1'975
Consommation papier (pages A4)	155'591	177'277
Empreinte CO ₂ des fonds Ethos ⁽³⁾	41.1	38.1

⁽¹⁾ Réduction en 2020 due au transfert d'une partie des serveurs dans un datacenter, ainsi qu'au télétravail de la majorité des employés.

⁽²⁾ Données disponibles uniquement pour le siège de Genève jusqu'au 22 septembre 2020. Ethos étant locataire des locaux, le choix du type d'énergie utilisé pour le chauffage n'est pas possible. Depuis le 23 septembre 2020, le siège de Genève est situé dans un bâtiment sans consommation mazout.

⁽³⁾ Intensité empreinte CO₂ des fonds Ethos en actions en tonnes de CO₂ par millions de chiffre d'affaires selon la méthode de la moyenne pondérée des intensités (source Trucost).

6.5 Respect de la Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP)

La Fondation Ethos est signataire de la Charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP). Sur mandat du conseil de fondation d'Ethos, Deloitte a vérifié l'application de la Charte par Ethos et a émis l'attestation ci-dessous.

Deloitte.

Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Au Conseil de fondation de
Ethos – Fondation Suisse pour un développement durable
Place de Pont-Rouge 1
1201 Genève

Genève, 25 mars 2021

Respect de la Charte de l'Association Suisse des Institutions de prévoyance

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite à votre demande, nous nous sommes assurés que les principes de la Charte de l'ASIP ont été respectés durant l'exercice 2020 et les mesures en la matière ont été prises et exécutées.

Nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Deloitte SA



Fabien Bryois



Julien Buthod-Garçon

C. ÉTATS FINANCIERS 2020

7. Résultats 2020

7.1 Comptes de la Fondation Ethos

Au cours de l'exercice 2020, la Fondation Ethos a augmenté ses revenus, notamment grâce à l'augmentation du dividende versé par Ethos Services au titre de l'exercice 2019.

Les dépenses de la Fondation Ethos ont augmenté de manière proportionnelle, permettant à la Fondation Ethos de dégager un bénéfice de CHF 218'325 (2019 : bénéfice de CHF 214'075). Le total du bilan s'est élevé à CHF 1'873'969 au 31.12.2020 (+17% par rapport à l'année précédente).

Au 31.12.2020, la réserve légale s'est élevée à CHF 1'200'000, dont CHF 1'000'000 sont immobilisés dans le capital de la société Ethos Services.

Proposition d'affectation du résultat

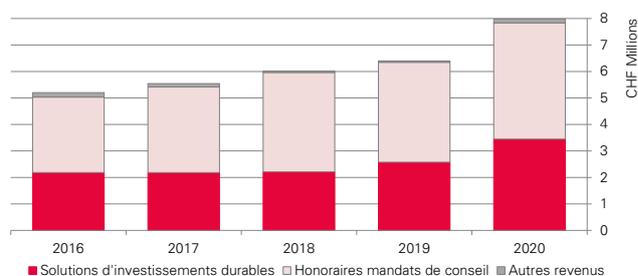
Répartition du résultat		
Résultat de l'exercice 2020	CHF	218'325
Report de l'exercice précédent	CHF	325'432
Report sur nouvel exercice	CHF	543'758

7.2 Comptes d'Ethos Services

En 2020, le chiffre d'affaires d'Ethos Services a augmenté de 24.8% pour s'élever à CHF 7'982'173.65. Cette hausse s'explique par l'excellente performance et des nouvelles souscriptions au sein des fonds de placement Ethos ainsi que par la croissance du nombre de membres de l'Ethos Engagement Pool International. Les charges d'exploitation ont, quant à elles, augmenté de 18.1% à CHF 6'009'750 (voir le tableau ci-contre).

Ethos Services a dégagé un bénéfice après impôt de CHF 1'729'397.34 (+74%). Le bénéfice net 2020 représente un rendement de 26.4% sur les fonds propres moyens 2020.

L'origine et l'évolution des revenus se présentent comme suit :



La décomposition des charges est la suivante :

Décomposition des charges d'exploitation avant impôts		
	2020	2019
Charges de personnel	66.2%	70.9%
Instances	2.4%	2.7%
Consultants	10.5%	6.4%
Frais administratifs	19.9%	17.9%
Amortissements	1.0%	2.1%

Au 31.12.2020, le total du bilan d'Ethos Services s'est monté à CHF 7'514'337 (2019 : CHF 6'132'447) dont 87% sous forme de fonds propres. Les fonds propres se sont élevés au 31.12.2020 à CHF 6'555'165, soit une hausse de 18% par rapport au 31.12.2019. En tenant compte du report à nouveau de l'exercice 2019 de CHF 889'768, le résultat à disposition au 31.12.2020 s'élève à CHF 2'619'165.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale d'Ethos Services du 10.06.2021 le versement d'un dividende de CHF 785 par action, soit un total de CHF 1'119'410, représentant un taux de distribution de 65% du bénéfice net 2020 d'Ethos Services. Le dividende sera versé par prélèvement sur le résultat à disposition.

Il est également proposé d'affecter un montant de CHF 750'000 à la réserve légale issue du bénéfice.

Proposition d'affectation du résultat

Répartition du résultat		
Résultat de l'exercice 2020	CHF	1'729'397
Report de l'exercice précédent	CHF	889'767
Résultat à disposition	CHF	2'619'165
Affectation réserve légale	CHF	-750'000
Distribution ordinaire proposée	CHF	-1'119'410
Report sur nouvel exercice	CHF	749'755

7.3 Comptes consolidés

Ethos présente volontairement des comptes consolidés qui incluent la Fondation Ethos et Ethos Services. L'exercice 2020 a dégagé un bénéfice consolidé de CHF 1'497'722 (+80.9%). La part attribuable à la Fondation Ethos est de CHF 972'641, alors que celle qui revient aux intérêts minoritaires est de CHF 525'082.

La somme de bilan consolidée s'est élevée au 31.12.2020 à CHF 8'267'562 (+24.1%). Les fonds propres consolidés se sont élevés, quant à eux, à CHF 7'348'923, dont CHF 5'328'256 attribuables à la Fondation Ethos. Le solde de CHF 2'020'666 correspond à la part des fonds propres consolidés attribuable aux intérêts minoritaires.

8. Comptes de la Fondation Ethos

Fondation Ethos – Compte de résultat pour l'exercice 2020

en CHF	2020	2019
Produits d'exploitation		
Droit d'utilisation de la marque Ethos	238'121.15	190'445.00
Dividende d'Ethos Services SA	450'000.00	380'000.00
Produits divers d'exploitation	0.00	14'852.00
Total des produits d'exploitation	688'121.15	585'297.00
Charges d'exploitation		
Honoraires et frais du conseil	(148'847.75)	(166'144.44)
Consultants	(126'422.98)	(88'512.61)
Frais administratifs	(161'995.72)	(107'269.65)
Total des charges d'exploitation	(437'266.45)	(361'926.70)
Résultat d'exploitation	250'854.70	223'370.30
Charges et produits financiers		
Produits financiers	5'223.62	3'307.98
Charges financières	(1'157.72)	(2'087.34)
Total des charges et produits financiers, net	4'065.90	1'220.64
Charges et produits hors période		
Produits hors période	(1'095.05)	681.05
Total des charges et produits hors période	(1'095.05)	681.05
Résultat avant impôts	253'825.55	225'271.99
Impôts	(35'500.45)	(11'196.80)
Résultat de l'exercice	218'325.10	214'075.19
Report de l'exercice précédent	325'432.49	111'357.30
Résultat au bilan	543'757.59	325'432.49

Fondation Ethos – Bilan au 31 décembre 2020

en CHF	Notes	31.12.2020	31.12.2019
Actif			
Liquidités	1	521'040.16	443'666.45
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2	155'381.19	7'889.93
Compte courant Ethos Services SA	3	120'743.05	73'067.05
Actif circulant		797'164.40	524'623.43
Titres à long terme, net	5	76'804.19	76'564.76
Participation	5	1'000'000.00	1'000'000.00
Actif immobilisé		1'076'804.19	1'076'564.76
Total de l'actif		1'873'968.59	1'601'188.19
Passif			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		23'024.00	5'654.60
Passifs de régularisation	4	57'187.00	20'101.10
Capitaux étrangers à court terme		80'211.00	25'755.70
Capital de la fondation		50'000.00	50'000.00
Réserve légale issue du capital		1'200'000.00	1'200'000.00
Résultat des exercices précédents		325'432.49	111'357.30
Résultat de l'exercice		218'325.10	214'075.19
Capitaux propres		1'793'757.59	1'575'432.49
Total du passif et capitaux propres		1'873'968.59	1'601'188.19

Fondation Ethos – Flux de trésorerie pour l'exercice 2020

en CHF	2020	2019
Résultat de l'exercice	218'325.10	214'075.19
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(450'000.00)	(380'000.00)
Revenus sur titres	(4'535.17)	(3'213.51)
Variation sans incidence sur les liquidités		
Résultat sur vente de titres	(360.06)	1'188.89
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	(147'491.26)	(2'521.70)
Variation compte courant Ethos Services SA	(47'676.00)	5'276.95
Variation des actifs de régularisation	0.00	10'832.87
Variation des créanciers	17'369.40	(4'582.45)
Variation des passifs de régularisation	37'085.90	6'372.45
Flux de fonds provenant de l'activité opérationnelle	(377'282.09)	(152'571.31)
Acquisition de titres	(615.84)	(1'595.94)
Cession de titres	736.47	1'576.42
Revenus sur participation	450'000.00	380'000.00
Revenus sur titres	4'535.17	3'213.51
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	454'655.80	383'193.99
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Variation des liquidités	77'373.71	230'622.68
Liquidités en début d'exercice	443'666.45	213'043.77
Liquidités en fin d'exercice	521'040.16	443'666.45
Variation des liquidités	77'373.71	230'622.68

Fondation Ethos - Annexes aux comptes annuels

Notes générales

-
- A. Les états financiers sont établis selon le droit comptable suisse.
Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
-
- B. Le siège de la Fondation se situe à Genève.
-
- C. La Fondation atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 10 en 2020 et 2019.
-
- D. La pandémie COVID-19 n'a pas eu d'incidence significative sur les activités commerciales. Le résultat d'exploitation ainsi que les comptes de la Fondation de l'exercice clos le 31 décembre 2020 n'ont pas été matériellement impactés. La Fondation n'a pas eu recours à des indemnités ou des crédits en lien avec la pandémie COVID-19.
-
- E. Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.
-

Notes sur certains postes du bilan et du compte de résultat

-
1. Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.
-
2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun doute n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'est détectée.
-
3. Le compte courant avec Ethos Services SA correspond à des créances résultant de droits d'utilisation de la marque Ethos.
-
4. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
-
5. Portefeuille de titres détenus à long terme comptabilisés à la valeur d'acquisition (2020 : CHF 76'804.19 - 2019 : CHF 76'564.76).
Participation et droit de vote dans la société Ethos Services SA (69.64%), dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil avec des critères de développement durable ainsi que des services en matière de gouvernance d'entreprise (2020 et 2019 : CHF 1'000'000). Le siège d'Ethos Services SA se situe à Lancy.
-



Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Genève
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de Fondation de
Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 50 à 53) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et à l'acte de fondation, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA

Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Julien Buthod-Garçon
Expert-réviseur agréé

Genève, le 25 mars 2021
FBR/JBG/mab

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)

9. Comptes d'Ethos Services SA

Ethos Services SA – Compte de résultat pour l'exercice 2020

en CHF	Notes	2020	2019
Produits d'exploitation			
Commissions de gestion brutes		3'446'765.36	2'575'734.81
Honoraires mandats de conseil		4'490'616.06	3'772'436.46
Autres revenus opérationnels		44'792.23	49'587.50
Total des produits d'exploitation		7'982'173.65	6'397'758.77
Charges d'exploitation			
Charges de personnel		(3'981'221.19)	(3'608'098.74)
Honoraires et frais du conseil		(141'587.65)	(136'258.65)
Consultants		(629'265.38)	(325'877.48)
Frais administratifs	7	(1'197'839.00)	(910'438.72)
Amortissements	5	(59'836.48)	(106'182.02)
Total des charges d'exploitation		(6'009'749.70)	(5'086'855.61)
Résultat d'exploitation		1'972'423.95	1'310'903.16
Charges et produits financiers			
Dotation à la provision sur immobilisations financières		(5'917.00)	(6'680.00)
Charges financières		(43'305.09)	(16'188.55)
Produits financiers		35'946.41	8'832.79
Total des charges et produits financiers, net		(13'275.68)	(14'035.76)
Charges et produits exceptionnels			
Produits exceptionnels	4	78'571.60	15'515.30
Total des charges et produits exceptionnels		78'571.60	15'515.30
Charges et produits hors période			
Charges hors période		(19.65)	(511.22)
Total des charges et produits hors période		(19.65)	(511.22)
Résultat avant impôts		2'037'700.22	1'311'871.48
Impôts de l'exercice		(308'302.88)	(318'249.76)
Résultat de l'exercice		1'729'397.34	993'621.72
Report de l'exercice précédent		889'767.76	883'815.74
Résultat au bilan		2'619'165.10	1'877'437.46

Ethos Services SA – Bilan au 31 décembre 2020

en CHF	Notes	31.12.2020	31.12.2019
Actif			
Liquidités	1	3'120'875.14	2'636'901.87
Dépôts en banque	1	951'172.35	951'172.35
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2	1'554'344.25	1'163'131.40
Actifs de régularisation	3	266'940.76	189'873.92
Actif circulant		5'893'332.50	4'941'079.54
Immobilisations financières, net	8	1'140'477.77	1'031'786.70
Participation, net	4	0.00	101'191.65
Immobilisations corporelles, net	5	470'230.78	28'547.93
Immobilisations incorporelles, net	5	10'295.65	29'841.15
Actif immobilisé		1'621'004.20	1'191'367.43
Total de l'actif		7'514'336.70	6'132'446.97
Passif			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		281'675.59	158'986.21
Compte courant Ethos Fondation	6	120'743.05	73'067.05
Passifs de régularisation	3	556'752.96	378'425.95
Capitaux étrangers à court terme		959'171.60	610'479.21
Capital actions		1'436'000.00	1'436'000.00
Propres parts du capital	9	(50'000.00)	0.00
Réserve légale issue du capital		0.00	158'530.30
Réserve légale issue du bénéfice		2'550'000.00	2'050'000.00
Résultat reporté des exercices précédents		889'767.76	883'815.74
Résultat de l'exercice		1'729'397.34	993'621.72
Capitaux propres		6'555'165.10	5'521'967.76
Total du passif et capitaux propres		7'514'336.70	6'132'446.97

Ethos Services SA – Flux de trésorerie pour l'exercice 2020

en CHF	Notes	2020	2019
Résultat de l'exercice		1'729'397.34	993'621.72
Variations non-opérationnelles			
Revenus sur participation		0.00	(8'535.85)
Variations sans incidence sur les liquidités			
Dotations à la provision sur titre		5'917.00	6'680.00
Dissolution provision sur participation		(78'571.60)	0.00
Perte de change sur vente participation		14'754.42	0.00
Amortissements		59'836.48	106'182.02
Variations de l'actif circulant net			
Variation des débiteurs		(391'212.85)	(237'394.07)
Variation des actifs de régularisation		(77'066.84)	(12'608.72)
Variation des créanciers		122'689.38	(33'915.03)
Variation du compte courant Ethos Fondation		47'676.00	(5'276.95)
Variation des passifs de régularisation		178'327.01	58'775.03
Flux de fonds provenant de l'activité opérationnelle		1'613'351.34	867'528.15
Variation des immobilisations financières		(107'371.00)	(5.35)
Investissement fonds Ethos-Sustainable Balanced 33		(7'237.07)	(1'000'000.00)
Vente participation		165'008.83	0.00
Revenus sur participation		0.00	8'535.85
Acquisitions immobilisations corporelles et incorporelles		(483'578.83)	(30'094.73)
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		(433'178.07)	(1'021'564.23)
Distribution du dividende		(487'669.70)	0.00
Propres parts du capital		(50'000.00)	0.00
Distribution de la réserve légale issue d'apport en capital		(158'530.30)	(545'680.00)
Flux de fonds provenant de l'activité de financement		(696'200.00)	(545'680.00)
Variation de la trésorerie		483'973.27	(699'716.08)
Liquidités et dépôts en banque en début d'exercice		3'588'074.22	4'287'790.30
Liquidités et dépôts en banque en fin d'exercice		4'072'047.49	3'588'074.22
Variation de la trésorerie		483'973.27	(699'716.08)

Ethos Services SA – Annexes aux comptes annuels

Notes générales

-
- A. Les états financiers sont établis selon le droit comptable suisse.
Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
-
- B. Le siège de la société se situe à Lancy. Elle a également un bureau à Zurich.
-
- C. La société atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps est supérieure à 10 et inférieure à 50 en 2020 et 2019.
-
- D. Crédit-bail
- Engagement pour photocopieurs qui arrivera à échéance le 31.12.2023 : CHF 26'280.00
- Engagement pour le bail à loyer à Lancy qui arrivera à échéance 30.04.2030 : CHF 2'177'093.20 (9 ans et 4 mois). Le contrat peut être résilié de manière anticipée sans préavis. La condition de la libération de l'engagement consiste en la présentation d'un locataire solvable qui reprendrait le bail aux mêmes conditions.
- Engagement pour le bail à loyer à Zürich qui arrivera à échéance le 31.03.2022 : CHF 57'500.00 (1 an et 3 mois)
-
- E. Dette en faveur d'institution de prévoyance 2020 : CHF 3'434.45 (2019 : CHF 128.30).
-
- F. La variation des liquidités indiquée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les liquidités ainsi que les dépôts en banque.
-
- G. La pandémie COVID-19 n'a pas eu d'incidence significative sur les activités commerciales. Le résultat d'exploitation ainsi que les comptes de la SA de l'exercice clos le 31 décembre 2020 n'ont pas été matériellement impactés. Ethos Services n'a pas eu recours à des indemnités ou des crédits en lien avec la pandémie COVID-19.
-
- H. Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.
-

Notes sur certains postes du bilan, du compte de résultat et flux de trésorerie

-
1. Les liquidités et les dépôts en banque sont évalués à leur valeur nominale. Les liquidités libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de l'Administration fédérale des contributions au 31.12.

 2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun doute n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'a été détectée.

 3. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).

 4. La participation à hauteur de 16.28% du capital-actions de la société Proxinvest SAS (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos a été vendue courant 2020. La provision correspondante à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur des fonds propres de Proxinvest SAS a été dissoute. Un gain comptable net de CHF 63'871 a été réalisé après dissolution de cette provision.

 5. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées à leur valeur nette d'amortissements au bilan. L'augmentation des immobilisations corporelles en 2020 est due à l'aménagement des nouveaux locaux de Genève.
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode indirecte linéaire. Les immobilisations sont amorties dès l'utilisation effective du bien.

 6. Le compte courant Fondation Ethos correspond à des créances résultant de prestations de services et n'est pas rémunéré.

 7. Les frais administratifs contiennent notamment le droit d'utilisation du nom Ethos pour un montant total de CHF 238'121 (2019 : CHF 190'445).

 8. Les immobilisations financières incluent un investissement de CHF 1'000'000 dans le fonds Ethos Sustainable Balanced 33, comptabilisé à la valeur de marché au 31.12.2020 (CHF 994'640).

 9. Actions propres détenues par Ethos Services SA.
-

Ethos Services SA – Proposition pour l'utilisation du résultat

en CHF	Proposition 2020	2019
Résultat de l'exercice	1'729'397.34	993'621.72
Report de l'exercice précédent	889'767.76	603'080.92
Résultat à disposition	2'619'165.10	1'877'437.46
Affectation à la réserve légale issue du bénéfice	750'000.00	550'000.00
Distribution de dividende ordinaire prélevée sur le résultat	1'119'410	487'669.70
Report du solde sur le nouvel exercice	749'755.10	883'815.74
Résultat au bilan	2'619'165.10	1'877'437.46

Ethos Services SA – Rapport de l'organe de révision

Deloitte.

Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de

Ethos Services SA, Lancy

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos Services SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 55 à 59) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent

de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Julien Buthod-Garçon
Expert-réviseur agréé

Genève, le 25 mars 2021
FBR/JBG/mab

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

10. Comptes consolidés

Ethos consolidé – Compte de résultat pour l'exercice 2020

en CHF	Notes	2020	2019
Produits d'exploitation			
Commissions de gestion		3'446'765.36	2'575'734.81
Honoraires mandats de conseil		4'387'756.06	3'701'436.46
Autres revenus		5'125.23	27'439.50
Total des produits d'exploitation		7'839'646.65	6'304'610.77
Charges d'exploitation			
Charges de personnel		(3'981'221.19)	(3'608'098.74)
Honoraires et frais des instances		(290'435.40)	(302'403.09)
Consultants		(652'828.36)	(343'390.09)
Frais administratifs		(1'082'046.57)	(790'263.37)
Amortissements		(59'836.48)	(106'182.02)
Total des charges d'exploitation		(6'066'368.00)	(5'150'337.31)
Résultat d'exploitation		1'773'278.65	1'154'273.46
Charges et produits financiers			
Dotation à la provision sur immobilisations financières		(5'917.00)	(6'680.00)
Autres charges financières		(44'462.81)	(18'275.89)
Produits financiers		41'170.03	12'140.77
Total des charges et produits financiers		(9'209.78)	(12'815.12)
Charges et produits hors exploitation			
Produits exceptionnels	4	77'476.55	16'196.35
Charges exceptionnelles		(19.65)	(511.22)
Total des charges et produits hors exploitation		77'456.90	15'685.13
Résultat avant impôts		1'841'525.77	1'157'143.47
Impôts		(343'803.33)	(329'446.56)
Résultat de l'exercice		1'497'722.44	827'696.91
Dont part attribuable aux intérêts minoritaires		(525'081.64)	(301'684.59)
Résultat de l'exercice attribuable à la Fondation		972'640.80	526'012.32

Ethos consolidé – Bilan au 31 décembre 2020

en CHF	Notes	31.12.2020	31.12.2019
Actif			
Liquidités	1	3'641'915.30	3'080'568.32
Dépôts en banque	1	951'172.35	951'172.35
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2	1'709'725.44	1'171'021.33
Actifs de régularisation	3	266'940.76	189'873.92
Actif circulant		6'569'753.85	5'392'635.92
Immobilisations financières, net	6	1'140'477.77	1'031'786.70
Mobilier et installations, net	5	470'230.78	28'547.93
Participation et titres à long terme, net	4	76'804.19	177'756.41
Logiciels informatiques, net	5	10'295.65	29'841.15
Actif immobilisé		1'697'808.39	1'267'932.19
Total de l'actif		8'267'562.24	6'660'568.11
Passif			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		304'699.59	164'640.81
Passifs de régularisation	3	613'939.96	398'527.05
Capitaux étrangers à court terme		918'639.55	563'167.86
Capital de dotation		50'000.00	50'000.00
Propres parts du capital	7	(50'000.00)	0.00
Bénéfices cumulés et autres réserves		5'328'256.30	4'355'615.50
Capitaux propres attribuables à la fondation		5'328'256.30	4'405'615.50
Intérêts minoritaires		2'020'666.39	1'691'784.75
Capitaux propres		7'348'922.69	6'097'400.25
Total du passif et capitaux propres		8'267'562.24	6'660'568.11

Ethos consolidé – Flux de trésorerie pour l'exercice 2020

en CHF	2020	2019
Résultat de l'exercice	1'497'722.44	827'696.91
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	0.00	(8'535.85)
Revenus sur titres	(15'669.12)	(3'213.51)
Variations sans incidence sur les liquidités		
Dotation à la provision sur titre	5'917.00	6'680.00
Dissolution provision sur participation	(78'571.60)	0.00
Perte de change sur vente participation	14'754.42	0.00
Résultat sur vente de titres	(360.06)	1'188.89
Amortissements	59'836.48	106'182.02
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	(538'704.11)	(239'915.77)
Variation actifs de régularisation	(77'066.84)	(1'775.85)
Variation créanciers	140'058.78	(38'497.48)
Variation passifs de régularisation	215'412.91	65'147.48
Flux de fonds provenant de l'activité opérationnelle	1'224'935.30	714'956.84
Variation des immobilisations financières	(107'371.00)	(5.35)
Investissement Fonds Ethos Sustainable Balanced 33	(7'237.07)	(1'000'000.00)
Vente participation	165'008.83	0.00
Revenus sur participation	0.00	8'535.85
Acquisition immobilisations corporelles et incorporelles	(483'578.83)	(30'094.73)
Acquisition de titres	(615.84)	(1'595.94)
Cession de titres	736.47	1'576.42
Revenus sur titres	15'669.12	3'213.51
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	(417'388.32)	(1'018'370.24)
Propres parts du capital	(50'000.00)	0.00
Distribution de la réserve légale issue d'apport en capital aux intérêts minoritaires	(196'200.00)	(165'680.00)
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	(246'200.00)	(165'680.00)
Variation de la trésorerie	561'346.98	(469'093.40)
Liquidités et dépôts en banque en début d'exercice	4'031'740.67	4'500'834.07
Liquidités et dépôts en banque en fin d'exercice	4'593'087.65	4'031'740.67
Variation de la trésorerie	561'346.98	(469'093.40)

Ethos consolidé – Annexes aux comptes consolidés

Notes générales

-
- A. Les états financiers sont établis selon le droit comptable suisse.
Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
-
- B. Principe et périmètre de consolidation : Le périmètre de consolidation comprend la participation dans la société Ethos Services SA, Lancy, au capital-actions de CHF 1'436'000, créée le 16 juin 2000, détenue à 69.64% par Ethos - Fondation suisse pour un développement durable et dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos - Fondation suisse pour un développement durable ne détient pas d'autres participations qui pourraient être consolidées. La méthode de consolidation retenue pour la présentation des comptes consolidés d'Ethos Fondation suisse pour un développement durable est la méthode d'intégration globale.
-
- C. Le siège du Groupe Ethos se situe à Genève. Ethos Services a également un bureau à Zurich.
-
- D. La société atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps est supérieure 10 et inférieure à 50 pour 2020 et 2019.
-
- E. Crédit-bail
- Engagement pour photocopieurs qui arrivera à échéance le 31.12.2023 : CHF 26'280.00
 - Engagement pour le bail à loyer à Lancy qui arrivera à échéance 30.04.2030 : CHF 2'177'093.20 (9 ans et 4 mois). Le contrat peut être résilié de manière anticipée sans préavis. La condition de la libération de l'engagement consiste en la présentation d'un locataire solvable qui reprendrait le bail aux mêmes conditions.
 - Engagement pour le bail à loyer à Zürich qui arrivera à échéance le 31.03.2022 : CHF 57'500.00 (1 an et 3 mois)
-
- F. Dette en faveur d'institution de prévoyance 2020 : CHF 3'434.45 (2019: CHF 128.30).
-
- G. La variation des liquidités indiquées dans le tableau de flux de trésorerie comprend les liquidités ainsi que les placements en banque à terme.
-
- H. La pandémie COVID-19 n'a pas eu d'incidence significative sur les activités commerciales. Donc les résultats d'exploitation ainsi que les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 n'ont pas été matériellement impactés. Le Groupe Ethos n'a pas eu recours à des indemnités ou des crédits en lien avec la pandémie COVID-19.
-
- I. Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.
-

Notes sur certains postes du bilan et du compte de résultat

1. Les liquidités et les dépôts en banque sont évalués à leur valeur nominale. Les liquidités libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de l'Administration fédérale des contributions au 31.12.
2. Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun du croire n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'a été détectée.
3. Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
4. Portefeuille de titres détenus à long terme, comptabilisés à la valeur d'acquisition (2020 : CHF 76'804.19 - 2019 : CHF 76'564.76).
La participation à hauteur de 16.28% du capital-actions de la société Proxinvest SAS (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos a été vendue courant 2020. La provision correspondante à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur des fonds propres de Proxinvest SAS a été dissoute. Un gain comptable net de CHF 63'871 a été réalisé après dissolution de cette provision.
5. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées à leur valeur nette d'amortissements au bilan. L'augmentation des immobilisations corporelles en 2020 est due à l'aménagement des nouveaux locaux de Genève.
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode indirecte linéaire. Les immobilisations sont amorties dès l'utilisation effective du bien.
6. Les immobilisations financières incluent un investissement de CHF 1'000'000 dans le fonds Ethos Sustainable Balanced 33, comptabilisé à la valeur de marché au 31.12.2020 (CHF 994'640).
7. Actions propres détenues par Ethos Services SA

Ethos consolidé – Rapport de l'organe de révision



Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de Fondation de
Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 62 à 66) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et à l'acte de Fondation, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Fabien Bryois
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Julien Buthod-Garçon
Expert-réviseur agréé

Genève, le 25 mars 2021
FBR/JBG/mab

Annexe : Comptes consolidés (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)



Ethos

Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26
Suisse

T + 41 22 716 15 55
F + 41 22 716 15 56

Bureau de Zurich

Bellerivestrasse 3
8008 Zurich
Suisse

T + 41 44 421 41 11
F + 41 44 421 41 12

info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch
